

# Rapport d'activités

# 2024



# ÉDITO

DOMINIQUE BURLAUD

Président de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher



Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher,

Comme chaque année, j'ai à cœur de partager avec vous, à travers ce rapport d'activités, les principales actions menées en 2024 par la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher, qui traduisent la volonté commune de la Communauté de communes au développement de nos 18 communes du territoire.

Parmi les projets marquants, la construction d'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques sur le site de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher, à Serruelles, illustre notre volonté de soutenir les entreprises locales et leur développement économique.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, après plusieurs années de concertation, les travaux de réhabilitation de l'ancien gîte Colbert ABC à Châteauneuf-sur-Cher ont débuté en septembre. Ce site accueillera dès l'été 2025 un multi-accueil destiné aux enfants de 10 semaines à 4 ans, grâce à l'appui de nombreux partenaires dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Par ailleurs, la CDC a contribué à l'ouverture de la maison d'assistants maternels *Hakumamatata* à Vallenay en finançant notamment du matériel de puériculture.

L'attractivité de notre territoire repose aussi sur la valorisation touristique. L'Office de tourisme de Lignières, soutenu par la CDC ABC et intégré au partenariat intercommunal *Destination Sud Berry*, contribue activement à ce rayonnement. De même, notre soutien financier aux associations culturelles participe à l'animation de nos communes.

Nous accompagnons également le Pôle de l'Ane et du Cheval, notamment à travers un soutien financier pour de nouveaux aménagements de la piste de l'hippodrome afin d'obtenir une reconnaissance prégnante au niveau national et des courses « Premium » plus nombreuses.

Face aux défis climatiques, environnementaux et financiers, nous poursuivons nos efforts pour adapter nos méthodes et nos outils : entretien des haies et des routes, amélioration des infrastructures de traitement des eaux usées... Autant d'enjeux que nos élus, agents publics, délégués et prestataires relèvent chaque jour avec détermination.

L'évolution numérique constitue également une priorité. Avec la fermeture progressive du réseau cuivre prévue à partir de 2027, notre territoire s'inscrit pleinement dans la transition vers la fibre optique. En 2024, la couverture atteignait déjà environ 97 %, et les communes de La Celle-Condé, Villecelin et Saint-Baudel sont désormais raccordées. L'objectif d'une couverture totale sera atteint d'ici fin 2025.

Ce rapport d'activités présente en détail l'ensemble des actions menées en 2024. Il est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des élus, les institutions publiques, nos partenaires financiers, qui par leurs différentes formes de soutiens, notamment financiers, rendent possibles les services et projets dont bénéficie notre territoire. Je tiens également à remercier l'ensemble des agents pour leur implication au quotidien à l'efficacité du service public.

Bien à vous.

# TABLE DES MATIÈRES

---

Le territoire Arnon Boischaut Cher .....	p04
Quelques chiffres .....	p05
Nos compétences .....	p06
Services mutualisés .....	p07
Instances décisionnelles .....	p08
Registre des délibérations .....	p09
Registre des décisions du président .....	p14

## **ORGANISATION** .....

Organigramme des services	
Répartition de la masse salariale	

## **FINANCES** .....

### **ÉQUILIBRE FINANCIER 2024**

La fiscalité – Les dotations	
Le budget principal	
Le budget annexe DSP	
Le budget annexe ordures ménagère	

## **ENFANCE JEUNESSE** .....

Le service	
Petite enfance	
Secteur enfance	
Club Ados	
Multi-accueil	

## **TOURISME** .....

Office de Tourisme à Lignières et Bureau d'Information Touristique	
Destination Sud Berry	

## **ASSAINISSEMENT**

### **COLLECTIF** .....

Les chiffres	
Investissement	

## **L'AMENAGEMENT**

### **DU NUMÉRIQUE** .....

## **VOIRIES : TRAVAUX** .....

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

### **INTERCOMMUNAL (PLUi)** .....

## **ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **ET TOURISTIQUE** .....

## **CULTURE ET**

### **SUBVENTIONS** .....

## **COMMUNICATION** .....



# TERRITOIRE

## ARNON BOISCHAUT CHER

Créée par arrêté préfectoral du 21 décembre 2010, la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher dont le siège se situe 2 rue Brune à Châteauneuf sur Cher (18190) est composée depuis 2019 de 18 communes situées dans le département du Cher.



# Quelques chiffres



**18**  
communes



**8 664**  
habitants  
(population DGF 2024)



**360 km<sup>2</sup>**



**12**  
stations de traitement  
des eaux usées



**80,60 Km**  
de voies  
intercommunales



6 accueils périscolaires / 2 extra scolaires  
431 enfants de 3-11 ans  
1 club ados 11-17 ans – 30 adhérents au  
31/12/2024  
1 halte-garderie itinérante sur 2 communes  
0-6 ans  
1 relais petite enfance

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Superficie En km <sup>2</sup>	Code Insee	Population DGF* 2024
Châteauneuf-sur-Cher (siège)	21,97	18058	1 460
La Celle-Condé	30,94	18043	225
Chambon	13,91	18046	180
Chavannes	24,06	18063	164
Corquoy	36,57	18073	237
Crézançay-sur-Cher	7,65	18078	76
Lapan	10,50	18122	235
Levet	25,97	18126	1 429
Lignières	21,88	18127	1 537
Montlouis	18,98	18152	117
Saint-Baudel	30,09	18199	303
Saint-Loup-des-Chaumes	18,55	18221	310
Saint-Symphorien	9,54	18236	156
Serruelles	7,51	18250	69
Uzay-le-Venon	34,60	18268	442
Vallenay	25,66	18270	766
Venesmes	31,76	18273	866
Villecelin	9,39	18283	92

\*population DGF (Total population INSEE + Résidence secondaire)



# LES COMPÉTENCES

## DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes est composée de 18 communes avec trois pôles d'équilibres de territoire que sont Châteauneuf sur Cher, Levet et Lignières.

Les compétences de la Communauté de Communes présentées ci-dessous, ont été mises en conformité avec les textes législatifs et réglementaires successifs.

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace**
  - pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
  - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
  - Élaboration d'un Plan Local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- **Actions de développement économique et touristique**
  - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités artisanales, commerciales, industrielles, tertiaires et touristiques, portuaire ou aéroportuaire.
  - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17.
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
  - Promotion du tourisme, dont création des offices de tourisme selon l'article L. 134-1 du code du tourisme.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement
- **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs** définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage.
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (Compétence déléguée au SMIRTOM du Saint Amandois)**
- **Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8**



### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (Soutien et accompagnement au développement des énergies renouvelables sur le territoire intercommunal - Exploitation des énergies renouvelables sur les installations propriétés de la communauté de communes)
- **Création, aménagement et entretien de la voirie** Modification de l'intérêt communautaire de cette compétence optionnelle par délibération 22-17 du 23/03/2022 définit dans un règlement de voirie annexé à la délibération.
- **Action sociale d'intérêt communautaire**  
Mise en place de structures pour la petite enfance, l'enfance, et la jeunesse - Organisation des activités périscolaires et des accueils collectifs de mineurs, à l'exclusion des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Culture**
  - Participation au développement des pratiques culturelles intéressant l'ensemble du territoire.
  - Soutien et développement du projet artistique et culturel porté par l'association Les Bains Douches via une convention d'objectifs Scène de Musiques Actuelles.
  - Concours financiers aux associations culturelles du territoire proposant aux publics les plus larges et les plus variés une action culturelle de qualité.



# SERVICES MUTUALISÉS

## Espaces publics

Pour rappel, le conseil communautaire, en séance du 21 septembre 2016, a adopté un schéma de mutualisation des services sur le territoire intercommunal et ainsi créé des services communs.

Cette organisation s'inscrit dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation des moyens et permet d'assurer des services qu'une collectivité n'a pas les moyens d'accomplir seule, et d'améliorer les services existants. Elle a surtout une fonction péréquatrice, puisqu'elle permet à des communes de bénéficier, grâce à la communauté de communes, de services dont elles ne sont pas en mesure de financer.

Dès lors 4 services communs ont été créés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- 1 Entretien des espaces publics : mutualisation des moyens techniques et humains pour entretenir les espaces publics des communes et leur nettoyage.
- 2 Entretien des chemins ruraux : mutualisation des moyens techniques et humains pour le broyage vertical et horizontal,
- 3 Fleurissement : mutualisation des moyens techniques et humains. Toutes acquisitions de fournitures autres que les plants sont à la charge des communes
- 4 Installation et entretien des illuminations de Noël : mutualisation des moyens techniques et humains. L'acquisition des structures lumineuses est à la charge des communes.

Le service technique est réparti sur 4 pôles (Châteauneuf sur Cher, Lignièrès, Levet, Vallenay) et planifie chaque semaine, ses interventions de la semaine suivante avec le concours de chaque responsable de pôle en fonction des saisons et des demandes spécifiques ponctuelles. Dans cette organisation de services aux communes, les agents sont chargés de mai à octobre des plantations, de leurs entretiens et d'installer les systèmes d'arrosage en goutte à goutte, raccordés sur des compteurs fournis par les communes. En parallèle d'avril à octobre, ils s'activent au broyage des haies, des chemins et des accotements ainsi que de la tonte. Durant la période hivernale, les employés s'affairent aux travaux d'entretien plus conséquent tels que l'élagage.

Face au changement climatique et à la politique de protection de l'environnement, notre collectivité a toujours été sensible à une utilisation raisonnée de l'eau. La communauté de communes n'utilise plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de produits phytosanitaires. En 2024, 7 662 € ont été alloués au budget fleurissement soit une réduction de 12,58 % par rapport à 2023 (8 765 €). Les agents territoriaux participent activement à l'amélioration de l'environnement de notre territoire en intervenant sur différents chantiers comme l'élagage d'arbres, l'entretien des zones publiques mais également pour l'embellissement de notre territoire valorisé par le travail au quotidien des services techniques.

**Fleurissement** : Une optimisation de l'arrosage du fleurissement est impulsée avec l'adoption d'une démarche préalable de réduction des besoins d'irrigation via la mise en place d'un arrosage automatique sur des espaces concentrés. L'adaptation au changement climatique est nécessaire, en passant du fleurissement quantitatif à un fleurissement plus raisonné.

**Décoration de Noël** : Dès mi-octobre, certains agents s'activent à la pose/dépose/répartition des illuminations de Noël des 18 communes du territoire. Les dépenses d'entretien de ces illuminations de Noël sont supportées par la communauté de communes et les achats par les communes.



# INSTANCES DÉCISIONNELLES au 31 décembre 2024

## ORGANIGRAMME



**M. Dominique BURLAUD, Président**

Communauté de communes  
Arnon Boischaud Cher



**M. François GAMBADE**

**1<sup>ère</sup> Vice-Président**

(GEMAPI, voirie, réhabilitation  
bâtiment Colbert)



**M. Baptiste TALLAN**

**3<sup>ème</sup> Vice-Président**

(Développement économique,  
tourisme, mobilité, STRADDET)



**M. Guy MOREAU**

**4<sup>ème</sup> Vice-Président**

(Gestion du Personnel, du  
matériel et du gîte  
Colbert)



**Mme. Florence PIERRE**

**5<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

(Enfance Jeunesse / Contrat local  
de santé)

COMMUNES	TITULAIRES CONSEIL COMMUNAUTAIRE	SUPPLEANTS
Chambon	Maryse JACQUIN SALOMON	Reine EININGER
Châteauneuf sur Cher	François GAMBADE / Marie Christine SOUPIZET/ Florence PIERRE / Benoît RICHARD/Jean-Louis BEGASSAT / William PELLETIER	
Chavannes	Guy MOREAU	Martine GIBAULT
Corquoy	Dominique BURLAUD	Amélie JOCHYMS
Crézançay sur Cher	Eric BAILLARD	Céline MARTINAT
La Celle Condé	Daniel GAILLARD	Michel BOYER
Lapan	Annie RADUGET	Jérémie DUPIN
Levet	Bruno MARECHAL / Baptiste TALLAN / Agnès SZWIEC / Christian BILLOT/ Léonie GARCIA / Nadine SENDEL	
Lignièrès	Hervé MONJOIN/ Martine BROSSAT/ Dominique CHAMPAGNE/ Eva PARPIROLLES /Gilles BERNARDEAU	
Montlouis	Isabelle RIBAudeau HUE	Gérard FRANÇOIS
Saint Baudel	Fabienne PINCZON du SEL	Sylvie DAGOIS
St Loup des Chaumes	Jean-Paul BELLOT	Anne Marie PERON
Saint Symphorien	Micheline JOUNEAU	Frédéric RIVIERE
Serruelles	Monique AUBAILLY	Patrick GRAVELET
Uzay le Venon	Gilles DELFOLIE	Philippe COUSIN
Vallenay	Marina DUPUY / Philippe ANDRIAUX / Mireille CHARBY	
Venesmes	Gérard BEDOUILLET / Sonia TOUZET / Nathalie MORVAN	
Villecelin	Angélique WOZNIAC	Christian DERYCKE

Les différentes commissions sont consultables sur notre site internet



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Numéro Acte	Date	OBJETS
24-01	15/02/2024	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 - budget général
24-02	15/02/2024	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 - budget annexe assainissement collectif en DSP
24-03	15/02/2024	Création d'un bâtiment de stockage avec toiture photovoltaïque aérodrome de Châteauneuf à Serruelles - Attribution de marché
24-04	15/02/2024	Création d'emplois permanents - Modification du tableau des emplois et des effectifs
24-05	15/02/2024	Demande de renouvellement de classement de l'OT de Lignièrès en Berry en catégorie II
24-06	15/02/2024	Attribution de subventions aux associations culturelles
24-07	15/02/2024	Société courses hippiques de Lignièrès en Berry - participation de fonctionnement
24-08	15/02/2024	Modification simplifiée n°1 du PLUi de la CDC ABC - modalités de mise à disposition du dossier au public
24-09	15/02/2024	Avis sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de Venesmes
24-10	15/02/2024	Modification des statuts du syndicat mixte d'aménagement des bassins de l'Auron, l'Airain et leurs affluents (SIAB3A)
24-11	06/03/2024	Construction d'un bâtiment à vocation économique à l'aérodrome de Châteauneuf sur Cher à Serruelles - demande de subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du contrat régional de solidarité territoriale (CRST)
24-12	06/03/2024	Acquisition d'une parcelle de terrain Avenue de la Gare à Châteauneuf - Autorisation au président aux fins de signature
24-13	06/03/2024	Constitution d'une servitude de tour d'échelle sur la parcelle cadastrée AC293 à Châteauneuf : Autorisation au président aux fins de signature
24-14	06/03/2024	Engagement d'ouverture de crédits acquisition pour l'acquisition d'un terrain à Lignièrès et autorisation au président aux fins de signatures
24-15	06/03/2024	Tarifs accueil de loisirs - été 2024
24-16	10/04/2024	Approbation du compte de gestion 2023 : Budget annexe des ordures ménagères

Numéro Acte	Date	OBJETS
24-17	10/04/2024	Vote du compte administratif 2023 : Budget annexe des ordures ménagères
24-18	10/04/2024	Affectation du résultats 2023 du budget annexe OM
24-19	10/04/2024	Vote du budget primitif 2024 du budget annexe OM
24-20	10/04/2024	Approbation du compte de gestion 2023 : Budget annexe assainissement collectif DSP
24-21	10/04/2024	Vote du compte administratif 2023 : Budget annexe assainissement collectif DSP
24-22	10/04/2024	Affectation du résultats 2023 du budget annexe assainissement collectif DSP
24-23	10/04/2024	Vote du budget primitif 2024 du budgets annexe Assainissement DSP
24-24	10/04/2024	Approbation du compte de gestion 2023 : Budget Général
24-25	10/04/2024	Vote du compte administratif 2023 : Budget général
24-26	10/04/2024	Affectation du résultats 2023 du budget général
24-27	10/04/2024	Vote des taux des taxes directes locales 2024
24-28	10/04/2024	Nomenclature budgétaire et comptable M57 - Mise en place fongibilité des crédits - exercice 2024
24-29	10/04/2024	Amortissement de frais d'étude non suivi de réalisation de travaux
24-30	10/04/2024	Vote du budget primitif 2024 du budget général
24-31	10/04/2024	Avenant N°3 à la convention constitutive de partenariat pour la mise en œuvre des actions de la Destination Sud Berry et autorisation au président aux fins de signature
24-32	10/04/2024	Convention de partenariat avec l'association initiative Cher relative à l'accompagnement et au financement de TPE sur le territoire
24-33	10/04/2024	Dématérialisation des bulletins de salaire : coffre-fort numérique
24-34	22/05/2024	Création d'un espace multi-accueil - Attribution et autorisation au président à signer le marché
24-34 BIS	22/05/2025	Création d'un espace multi-accueil - Attribution et autorisation au président à signer le marché - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2024-34 DU 22/05/2024 POUR ERREUR MATERIELLE

Numéro Acte	Date	OBJETS
24-35	22/05/2024	Création d'un espace multi-accueil et création d'un champ de sondes géothermiques - Demande de subvention auprès de la région Centre Val de Loire au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 22-75 DU 02/11/2022
24-36	22/05/2024	Contrat de territoire 2022-2026 - Cosignature département du Cher, Communauté de communes, Communes de Châteauneuf-sur-Cher, Levet et Lignières - Autorisation au président aux fins de signature
24-37	22/05/2024	Approbation de la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
24-38	22/05/2024	Tarifs Stage Vac S'y 2024 au CREPS de Bourges - Club Ados
24-39	22/05/2024	Tarifs 2024 - 2025 Enfance Jeunesse - Périscolaire / Mercredi / Petites Vacances
24-40	22/05/2024	Création de postes pour accroissement temporaire d'activité
24-41	22/05/2024	Avis sur le projet de schéma régional d'aménagement de développement durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) modifié sur les thématiques liées au foncier
24-42	29/07/2024	Création d'un espace multi-accueil - Attribution et autorisation au président à signer le marché LOT N°12 VRD
24-43	29/07/2024	Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres - Montlouis et St Symphorien
24-44	29/07/2024	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Cher Ingénierie des Territoires relative à la réhabilitation de l'ouvrage d'art d'Effe sur la rivière Le Cher sur la commune de Corquoy - Autorisation au président aux fins de signature de la convention à intervenir
24-45	29/07/2024	Création d'emplois permanents - Modification du tableau des emplois et des effectifs
24-46	29/07/2024	Remboursement de sinistre à un particulier relatif à une dégradation de l'abord d'une voie intercommunale
24-47	18/09/2024	Rapports annuels du délégataire du service public d'assainissement collectif 2023
24-48	18/09/2024	Adoption des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif en DSP 2023
24-49	18/09/2024	Travaux de voirie d'intérêt communautaire
24-50	18/09/2024	CRST - Convention région Territoires 2024-2030 - Convention d'objectifs et de moyens - Autorisation au président aux fins de signature
24-51	18/09/2024	Création d'un poste en contrat d'apprentissage
24-52	18/09/2024	Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés au moins de 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle

Numéro Acte	Date	OBJETS
24-53	18/09/2024	Aide à la formation BAFA - Participation de la commune pour l'année 2025
24-54	16/10/2024	Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement non collectif, de l'eau potable en DSP et de l'eau potable en régie du SMEACL - Exercice 2023
24-55	16/10/2024	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers et assimilés du SMIRTOM du SAINT AMANDOIS - Exercice 2023
24-56	16/10/2024	Attribution du contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'espace multi-accueil intercommunal
24-57	16/10/2024	Constitution d'une servitude de passage en tréfonds entre la CDC ABC et la commune de Châteauneuf-sur-Cher nécessaire à l'implantation de sondes géothermique
24-58	16/10/2024	Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres - Châteauneuf sur Cher et Venesmes
24-59	16/10/2024	Attribution de subvention culturelle
24-60	16/10/2024	Avis sur l'enquête publique - Installations classées - Parc éolien sur les communes de Mareuil sur Arnon (18) et de Segry (36)
24-61	27/11/2024	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 - budget général
24-62	27/11/2024	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 - budget annexe assainissement DSP
24-63	27/11/2024	Création d'un bâtiment avec toiture photovoltaïque à l'aérodrome de Châteauneuf sur Cher à Serruelles : Lot N°1 : "Terrassement/Fondation/Gros Œuvre" - Modification en cours d'exécution du marché N°1
24-64	27/11/2024	Création d'un espace multi accueil intercommunal à Châteauneuf sur Cher : Lot N°5 "Plâtrerie" - Modification en cours d'exécution du marché N°1
24-65	27/11/2024	Instauration et fixation des contre-valeurs au titre de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif AGLB
24-66	27/11/2024	Vote des tarifs de la surtaxe assainissement 2025 - Budget annexe assainissement en DSP
24-67	27/11/2024	Renouvellement de la convention d'assistance technique départementale pour l'assainissement collectif SATESE (2025-2028)
24-68	27/11/2024	Bail commercial du bâtiment à vocation économique à l'aérodrome de Châteauneuf sur Cher à Serruelles : Autorisation au président aux fins de signature
24-69	27/11/2024	Remboursement pour la non restitution du badge d'identification conducteur
24-70	27/11/2024	Création de postes pour l'accueil de loisirs 2025 en contrat d'engagement éducatif (CEE)
24-71	27/11/2024	Convention annuelle d'objectifs 2025 relative au relais petite enfance avec l'association Arppe en Berry - ACEPP 18 pour l'année 2025

Numéro Acte	Date	OBJETS
24-72	27/11/2024	Convention annuelle d'objectifs 2025 relative à la halte-garderie itinérante "KANGOURÊVE" avec l'association Arppe en Berry - ACEPP 18 pour l'année 2025
24-73	27/11/2024	Tarifs Séjour Paris Avril 2025
24-74	18/12/2024	CRST - Convention région Territoires 2024-2023 - Convention d'objectifs et de moyens - Annule et remplace la délibération N°24-50 du 18/09/2024
24-75	18/12/2024	Pacte territorial France Rénov - Poursuite de l'action engagée
24-76	18/12/2024	Aménagement du futur siège social de la communauté de communes - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2025
24-77	18/12/2024	Aménagement du futur siège social de la communauté de communes - Demande de subvention dans le cadre du fonds vert

## RÉUNIONS 2024

3 commissions MAPA  
 5 commission des finances et administration générale  
 5 commissions Enfance/jeunesse  
 2 commissions personnel  
 1 commission environnement services mutualisés  
 2 commissions Travaux / Assainissement / matériel  
 2 commissions revitalisation du site COLBERT  
 2 commissions développement économique – tourisme et mobilité  
 3 commissions Culture et Communication  
 2 commission de délégation de service public  
 1 commission GEMAPI

10 Conseils communautaires  
 5 conférences des maires



## REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le président peut prendre en vertu de la délégation de pouvoir accordée par délibération 20-87 du 28/10/2020 des décisions et doit en rendre compte lors de chaque réunion du conseil communautaire.

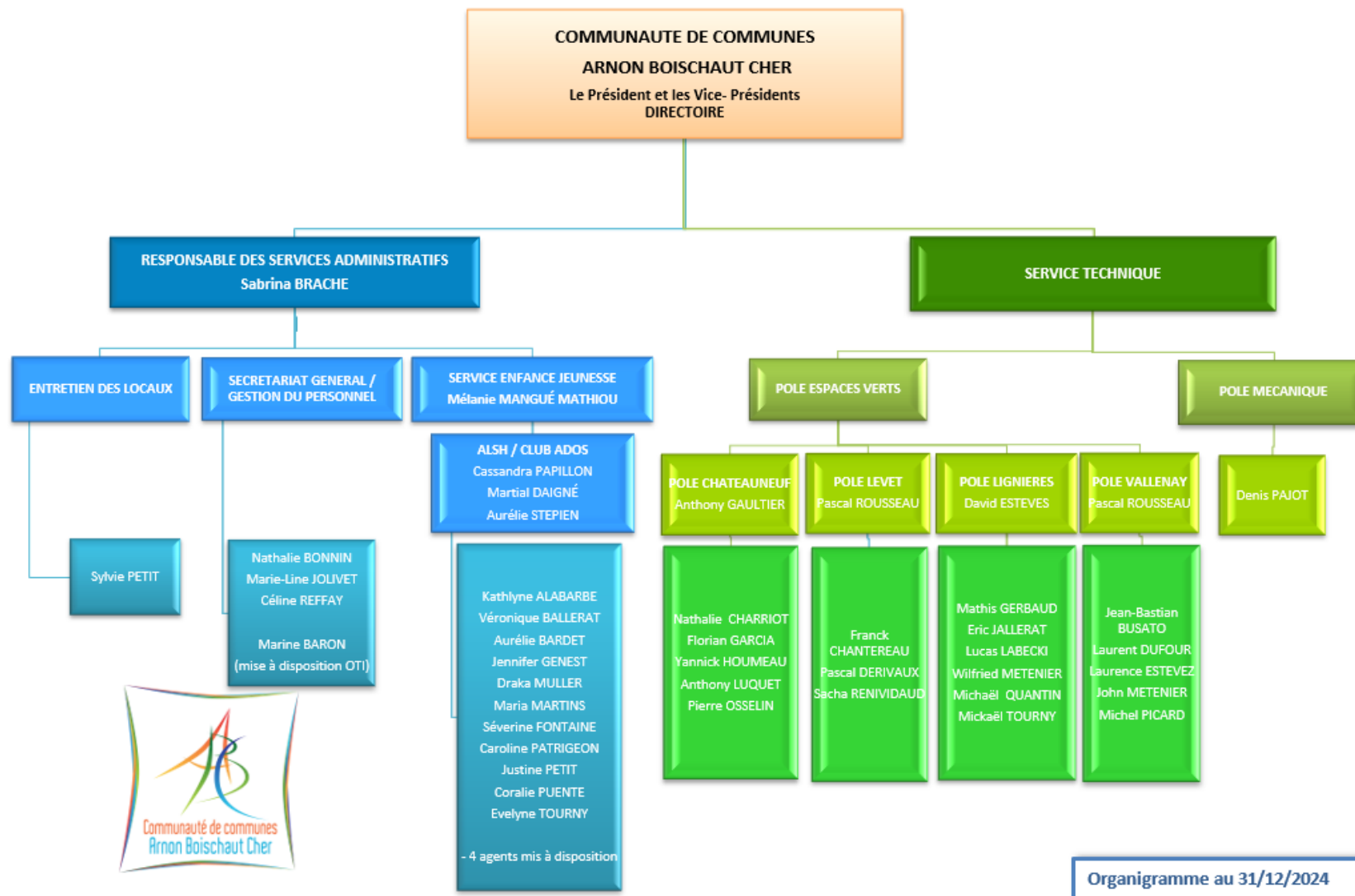
Numéro décision du président	Date	OBJETS
2024-01	27/03/2024	Acquisition d'une tronçonneuse STHIL pour les services techniques de la communauté de communes
2024-02	27/03/2024	Acquisition d'une tronçonneuse HUSQVARNA pour les services techniques de la communauté de communes
2024-03	27/03/2024	Acquisition d'un taille-haie HUSQVARNA pour les services techniques de la communauté de communes
2024-04	27/03/2024	Acquisition d'outillages divers pour les services techniques de la communauté de communes
2024-05	27/03/2024	Acquisition de panneaux de signalisation routière
2024-06	16/04/2024	Fourniture et mise en place d'une trappe équipée de barreaudage anti-chute - Poste de relevage, Route de la Celle à Lignièrès
2024-07	16/04/2024	Fourniture et mise en place d'une trappe équipée de barreaudage anti-chute - Postes de relevage, Route de l'école et du Crot à Thibault à Levet
2024-08	16/04/2024	Fourniture et mise en place d'une trappe équipée de barreaudage anti-chute - Postes de relevage de la Croix Blanche, Route du Châtelet et La Motte à Venesmes
2024-09	24/04/2024	Mission de maîtrise d'œuvre relative à la géothermie sur sondes - Pôle des services intercommunaux
2024-10	02/07/2024	Acquisition d'un véhicule de marque Citroën modèle Berlingo et reprise d'un véhicule de marque Renault modèle Kangoo pour les services techniques de la communauté de communes
2024-11	23/09/2024	Acquisition de protection auditive dans le cadre de l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) par les agents intercommunaux
2024-12	11/10/2024	Diagnostic amiante et plomb de la structure métallique de l'ouvrage d'art d'Effe sur la rivière le Cher à Corquoy
2024-13	31/10/2024	Création d'un espace multi-accueil à Châteauneuf-sur-Cher, Lot n°11 : électricité – Ajout de caméras dans les espaces de sommeil , Modification en cours d'exécution du marché n°1.

Numéro décision du président	Date	OBJETS
2024-14	31/10/2024	Création d'un bâtiment de stockage à l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles - Lot n°2 : charpente métallique/bardage/couverture/serrurerie - Création d'un appentis en pignon - Modification en cours d'exécution du marché n°1
2024-15	30/09/2024	Création d'un bâtiment de stockage à l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles - Lot n°1 : terrassement/fondation/Gros Œuvre - Création d'une dalle onduleur - Modification en cours d'exécution du marché n°2
2024-16	25/11/2024	Acquisition d'une débroussailleuse STHIL pour les services techniques de la communauté de communes
2024-17	26/11/2024	Mission de contrôle technique – Création d'un champ de sondes géothermiques - Pôle des services intercommunaux
2024-18	26/11/2024	Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) - Création d'un champ de sondes géothermiques - Pôle des services intercommunaux
2024-19	26/11/2024	Diagnostic technique de de solidité d'un ouvrage et de structure métallique concernant un bâtiment de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles
2024-20	26/11/2024	Mission de contrôle technique – Création d'un champ de sondes géothermiques - Pôle des services intercommunaux - Annule et remplace la décision n°2024-17 du 26 novembre 2024
2024-21	26/11/2024	Mise en œuvre et suivi des clauses d'insertion sociales dans le marché de travaux de construction du futur siège social de la communauté de communes
2024-22	03/12/2024	Création d'un système d'assainissement individuel - Bâtiment de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher - Serruelles



# ORGANISATION

## Organigramme des services au 31/12/2024



## La gestion du personnel c'est...

244 arrêtés

### Mouvements 2024

#### Recrutements

- 2 recrutements par voie de mutation au service technique
- 3 renouvellements de CDD (2 au service enfance jeunesse, 1 au service technique)
- 5 recrutements CDD (4 au service enfance jeunesse et 1 service technique)
- 3 animateurs pour le centre de loisirs pendant la période estivale en contrat d'engagement éducatif,
- 9 CDD pour remplacement d'agents absents
- 6 départs (retraite - démission)
- 2 apprentis (dont 1 en sept. 2024)
- 4 avancements de grade

#### Coûts du personnel

1 492 703,73 €

#### Remboursement sur rémunération du personnel : 166 633,15 €

- Revalorisation indiciaire sans modification de carrière au 01 janvier 2024
- Prise en charge par l'employeur de la complémentaire santé à raison de 10€/mois par agent dans le cadre de la convention
- Prise en charge par l'employeur de la garantie maintien de salaire/prévoyance à raison de 10€/mois par agent dans le cadre de la convention

#### Absentéisme 1 775 jours

Répartis comme suit :

- 1 770 jours pour maladie :
  - ↳ Maladie ordinaire (748 jours) (- 18 jours par rapport à 2023)
  - ↳ 3 congés longue durée et/ou longue maladie (total de 921 jours) (5 en 2023)
  - ↳ 1 congé longue maladie périodique (86 jours)
  - ↳ 1 arrêt pour accident du travail (41 jours)

Absence pour grève (1 jour)

Absence non justifiée (4 jours)

#### Autres congés et formations

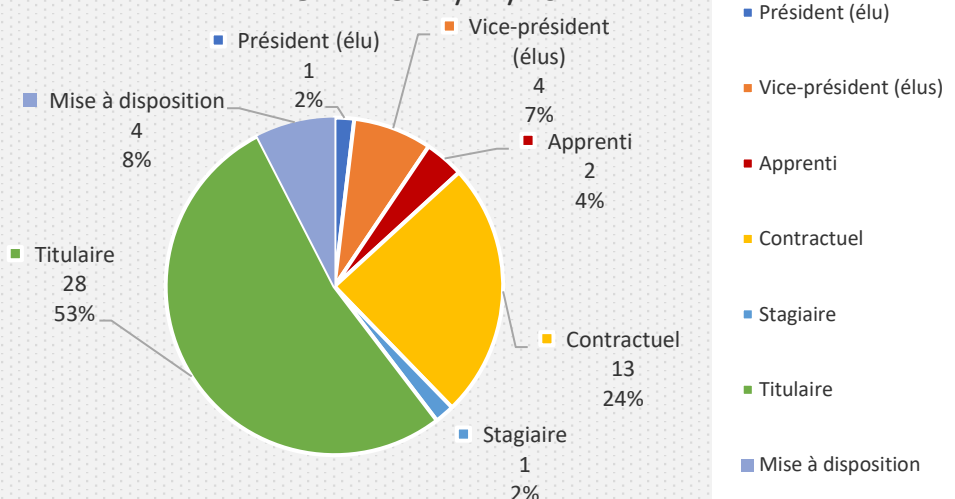
Absence pour droit syndical (44,5 jours)

Absence pour congé exceptionnel (Autorisation Spéciale d'Absence ASA) (38 jours)

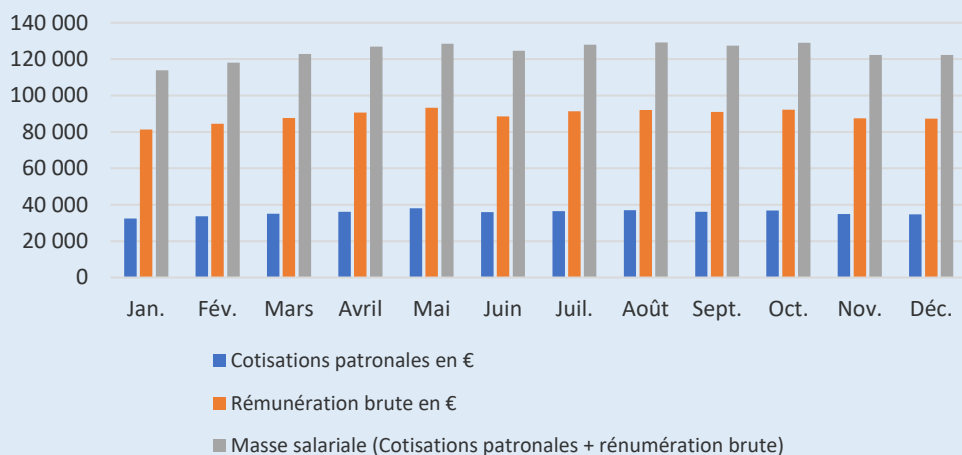
Formations (95 jours)

Congés paternité (28 jours)

### EFFECTIF AU 31/12/2024

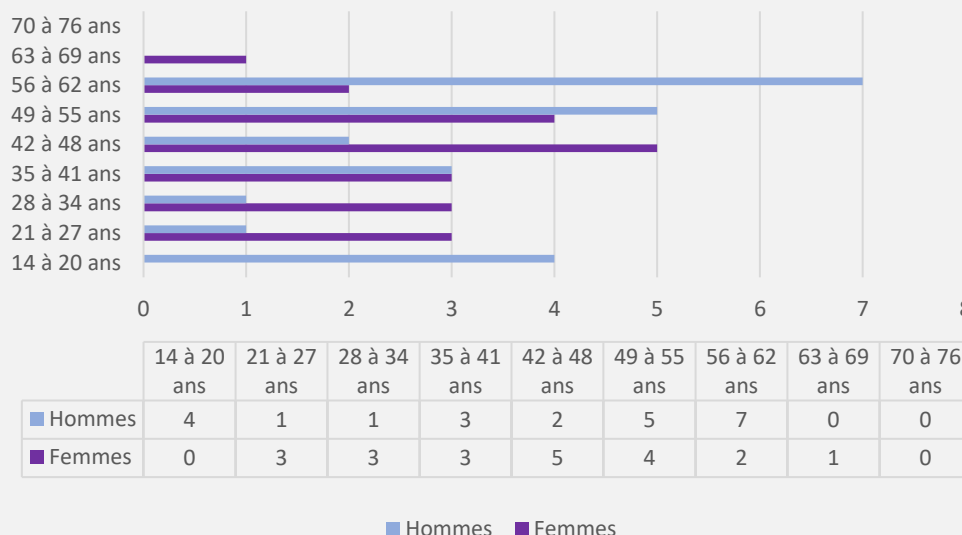


### Coûts masse salariale - ANNEE 2024



### Pyramide des âges au 31/12/2024

Effectifs physiques par tranche d'âges pour tous les emplois (Fonctionnaires, contractuels, apprentis)





# ÉQUILIBRE FINANCIER 2024

Les budgets de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher sont composés :

- D'un budget principal qui comprend toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'EPCI
- De deux budgets annexes qui enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui par leur nature ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales. Un budget annexe concerne la compétence de l'assainissement collectif géré en délégation de service public, l'autre budget est lié aux écritures comptables en rapport à la gestion des déchets ménagers, compétence transférée au SMIRTOM du SAINT AMANDOIS.

## LA FISCALITÉ



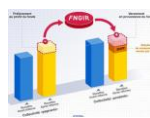
**Fiscalités locales 2024**  
(Articles 73111 et 73118)

**1 307 896 €**  
(1 253 574 € en 2023)



**30 978 €**

Dont Part intercommunale 28 161,90 €(Article 731721)



**FNGIR**  
(Fond Nationale de Garantie Individuelle des ressources)  
Fonds de compensation versé par l'Etat

**2 818 €**

Prélèvement  
sur les produits des jeux  
Versement sur pari hippique  
2024

**5 570 €**

**FPIC**

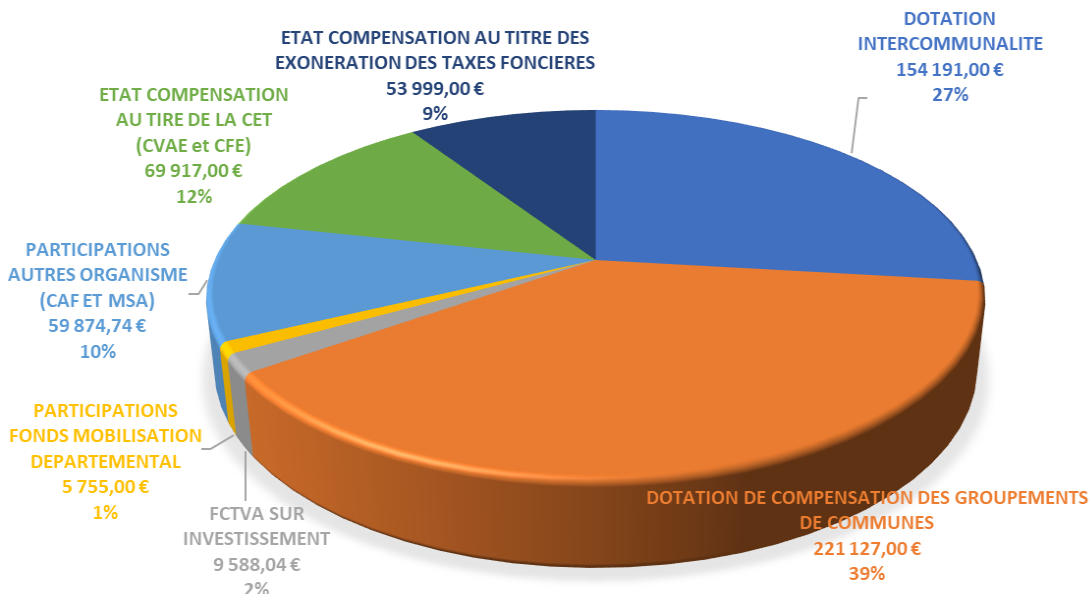
2024  
Fonds de péréquation  
des ressources intercommunales  
et communales

**44 878 €** net part CDC  
Perçu 70 476 € dont 25 598 € ont été reversés

Fraction compensatoire de la TFPB et  
de la taxe d'habitation sur les  
résidences principales  
Fraction compensatoire de la CVAE

**848 910 €**

### LES DOTATIONS 2024 ET FCTVA SUR INVESTISSEMENT



### LES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe sur le foncier bâti : 10.00 %

Taxe sur le foncier non bâti : 18.71 %

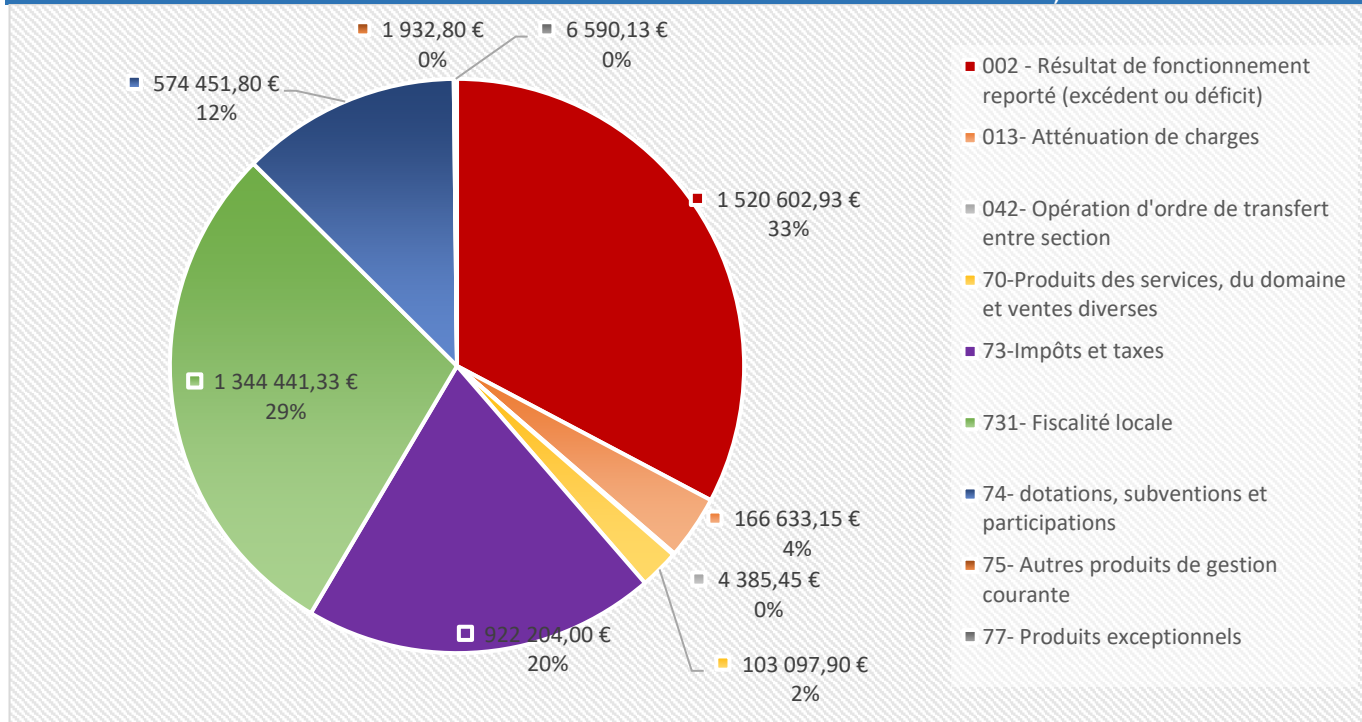
Cotisation foncière Entreprises : 9.48 %

Taxe d'habitation additionnelle : 10.90 %

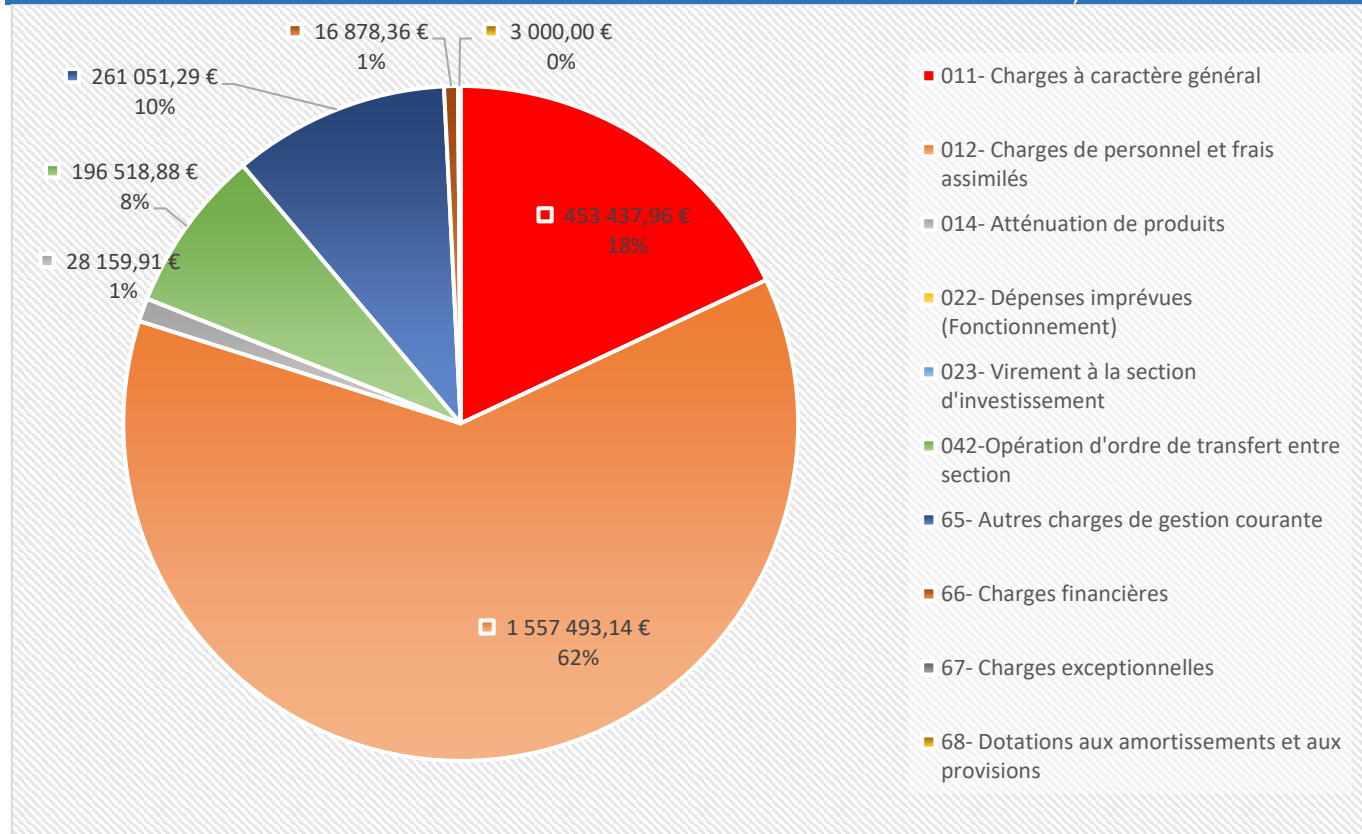
Pour chaque budget on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne et ce qui dépend de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie... et le remboursement de la part du capital des emprunts en cours).

## LE BUDGET PRINCIPAL 2024

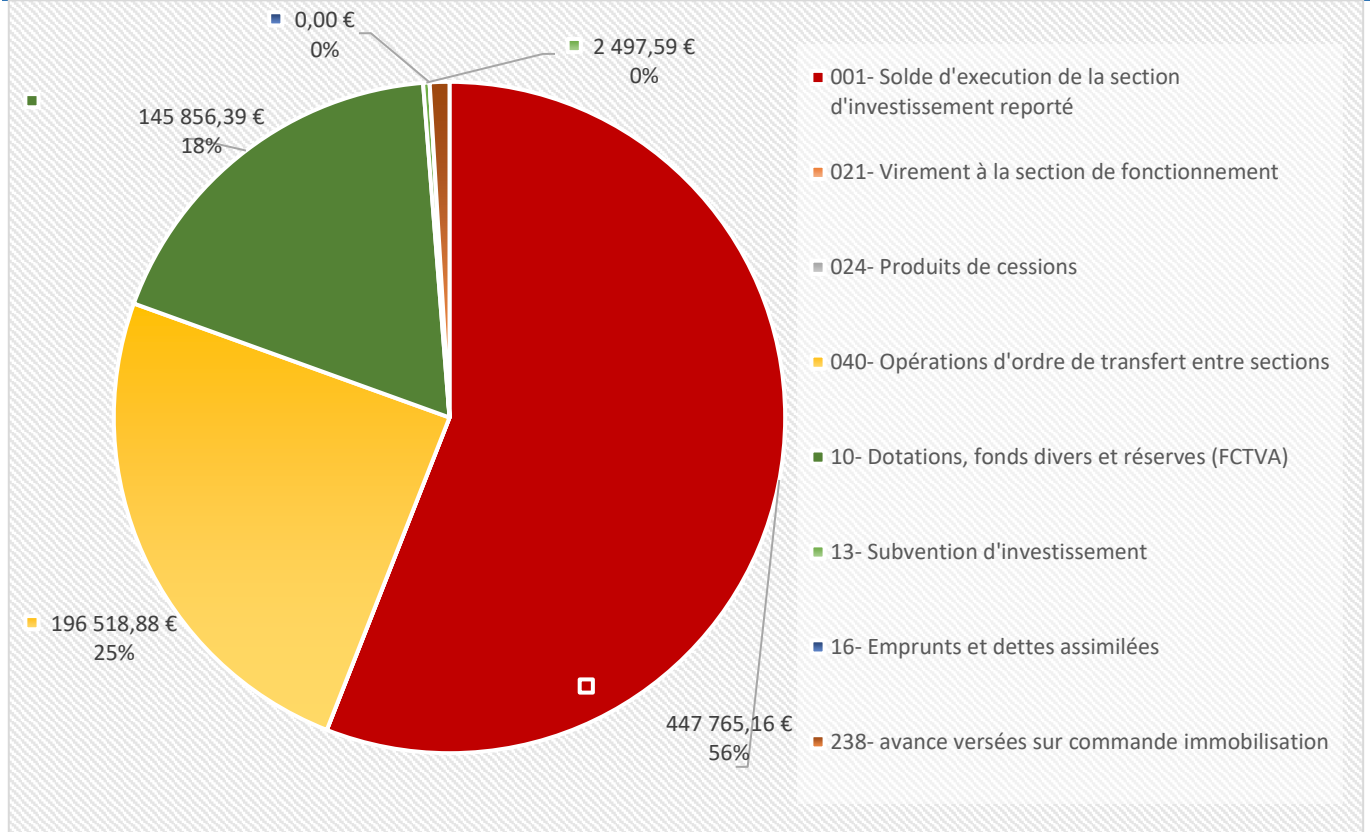
### FONCTIONNEMENT 2024 - RECETTES RÉALISÉES 4 644 339,49 €



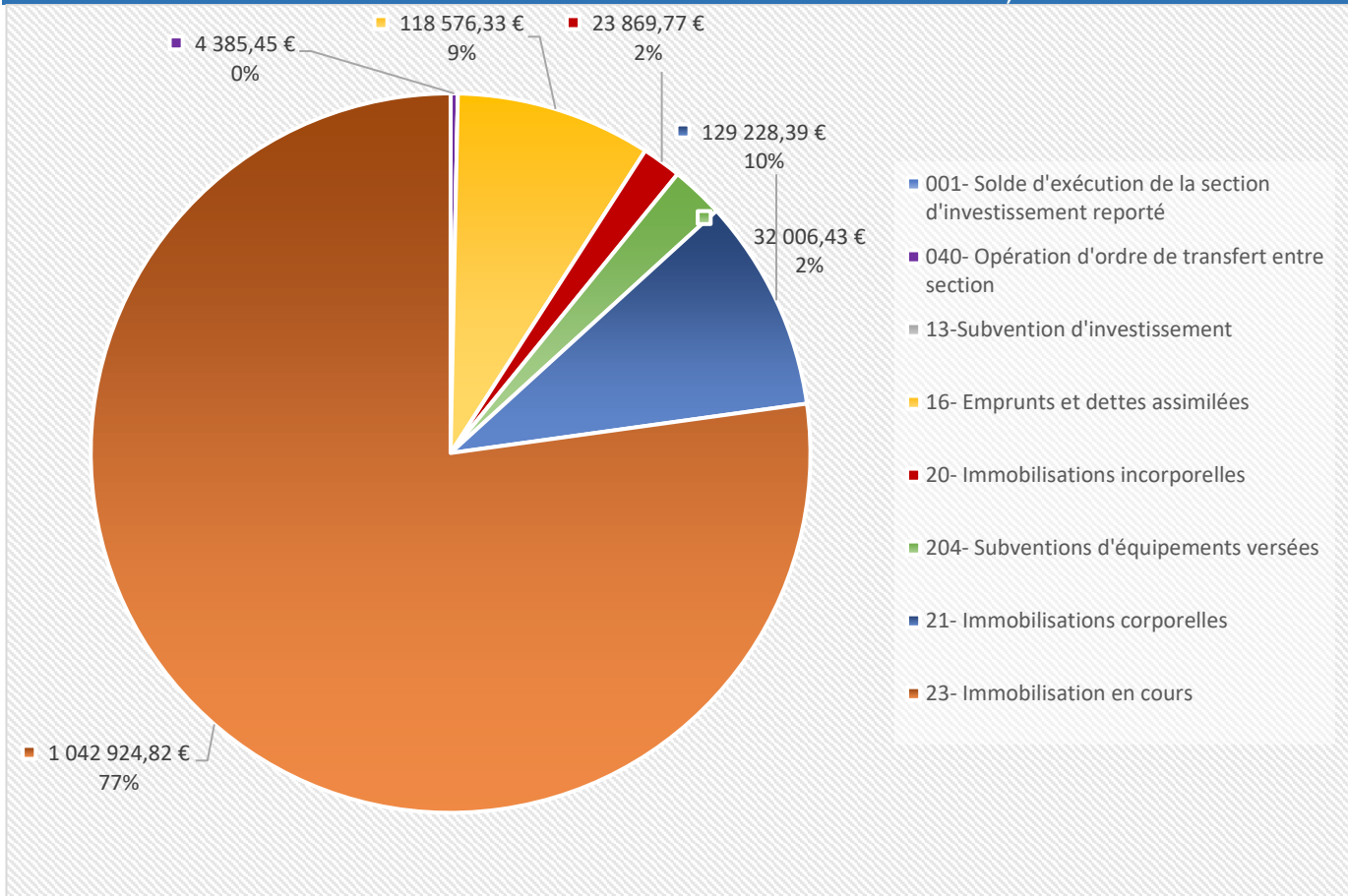
### FONCTIONNEMENT 2024 - DÉPENSES RÉALISÉES 2 576 539,54 €



## INVESTISSEMENT 2024 - RECETTES RÉALISÉES 800 195,22 €

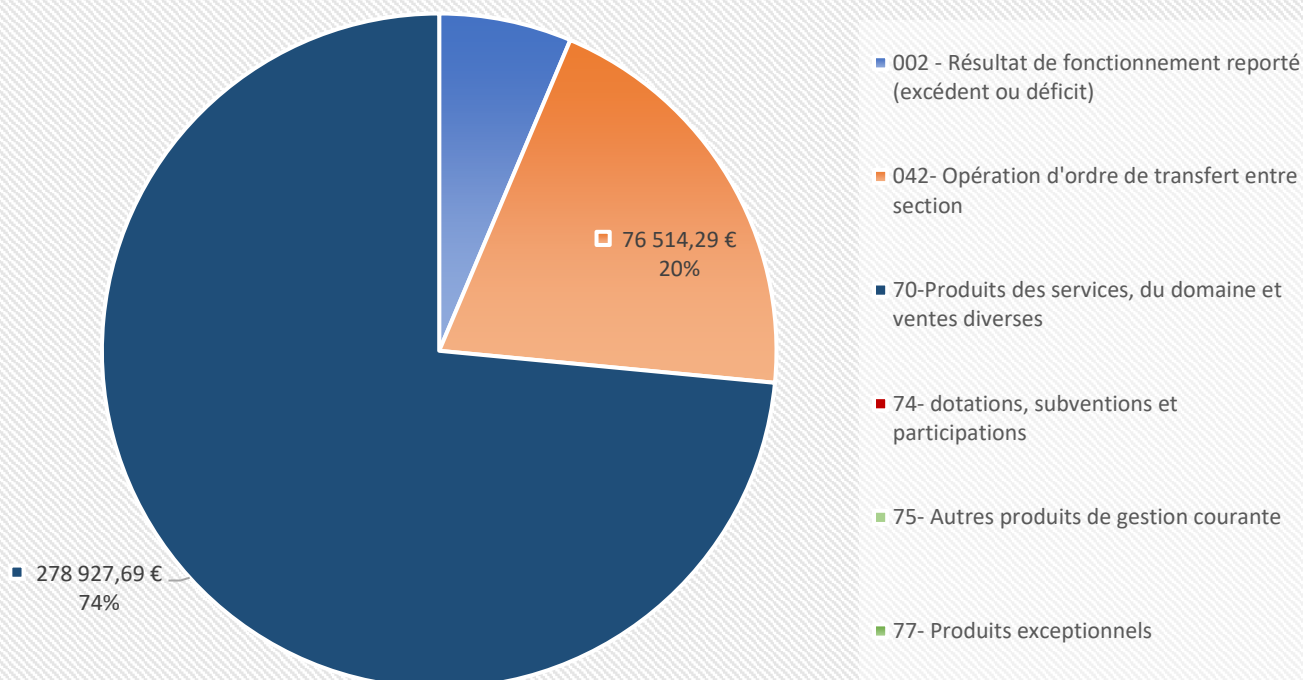


## INVESTISSEMENT 2024 - DÉPENSES RÉALISÉES 1 350 991,19 €

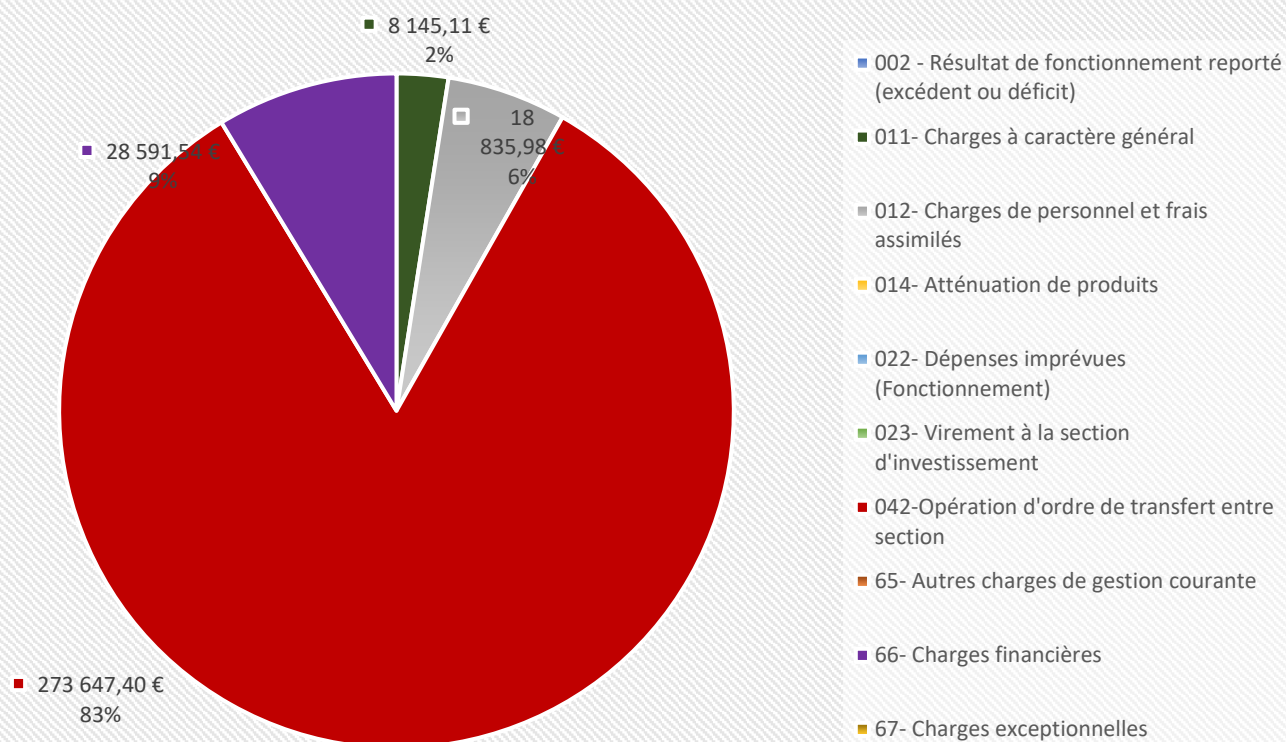


# LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT EN DELEGATION SERVICE PUBLIC (DSP) - 2024

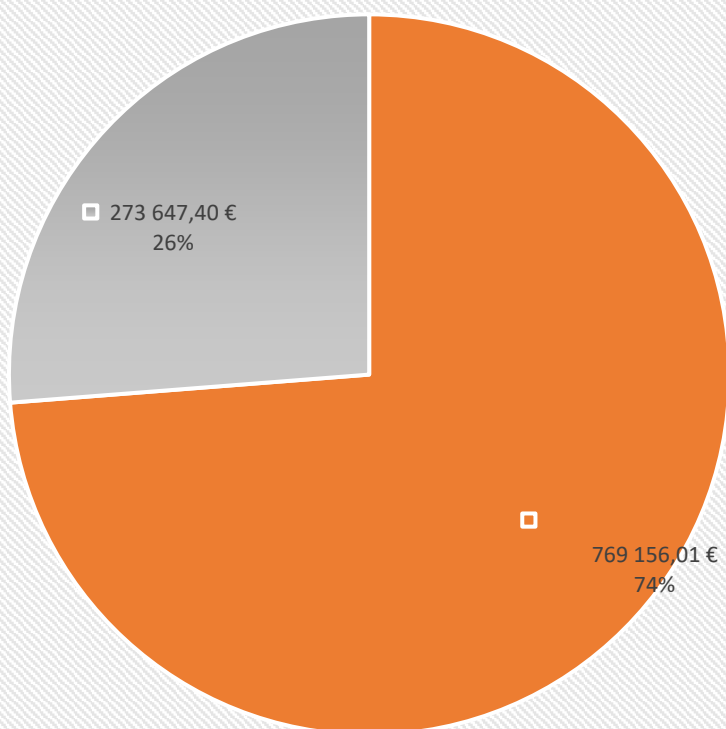
## FONCTIONNEMENT 2024 - RECETTES RÉALISÉES 379 563,65 €



## FONCTIONNEMENT 2024 - DÉPENSES RÉALISÉES 329 220,03 €

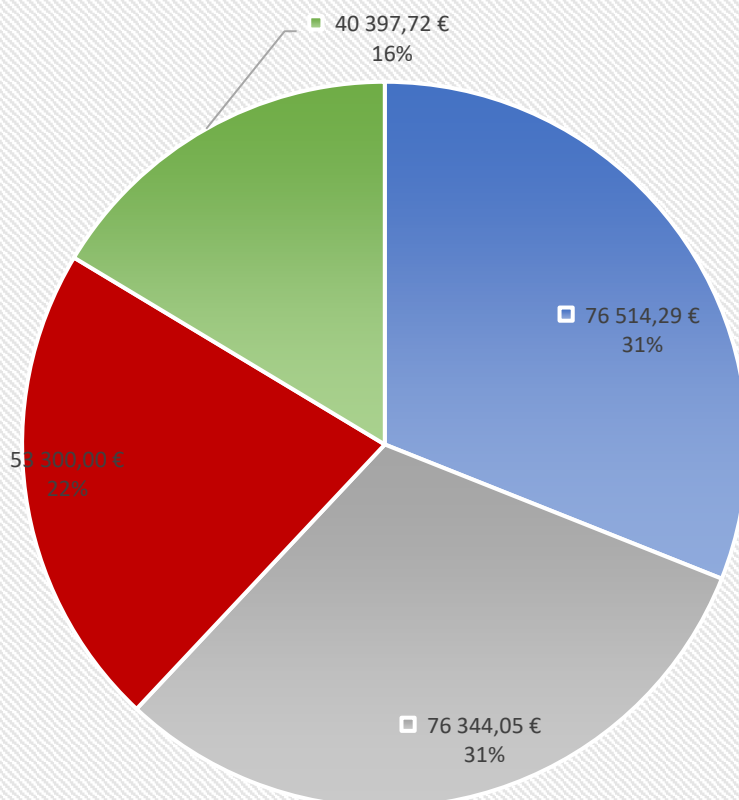


## INVESTISSEMENT 2024 - RECETTES RÉALISÉES 1 042 803,41 €



- 001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 021- Virement à la section de fonctionnement
- 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041- Opérations patrimoniales
- 13- Subvention d'investissement
- 16- Emprunts et dettes assimilées
- 23- Immobilisation en cours remboursement

## INVESTISSEMENT 2024 - DÉPENSES RÉALISÉES 246 556,06 €



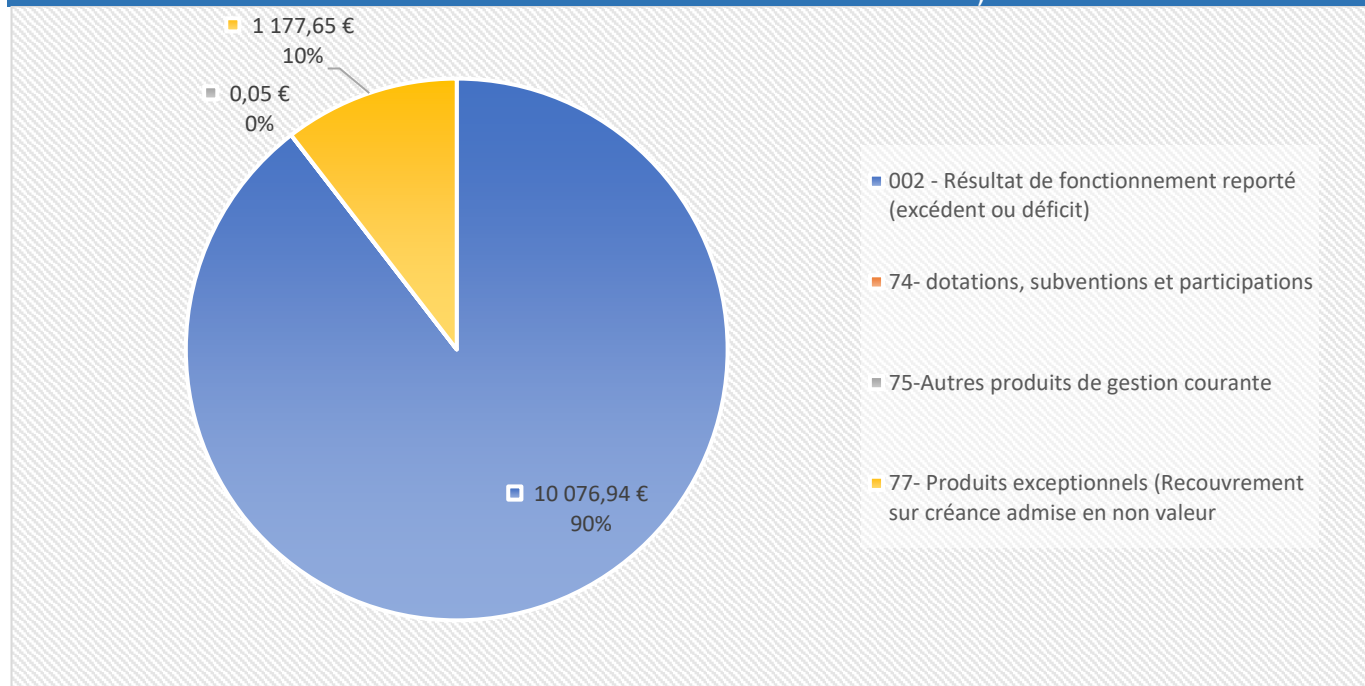
- 040- Opération d'ordre de transfert entre section
- 041- Opérations patrimoniales
- 16- Emprunts et dettes assimilées
- 20- Immobilisations incorporelles
- 21- Immobilisations corporelles
- 23- Immobilisation en cours

## LE BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES – 2024

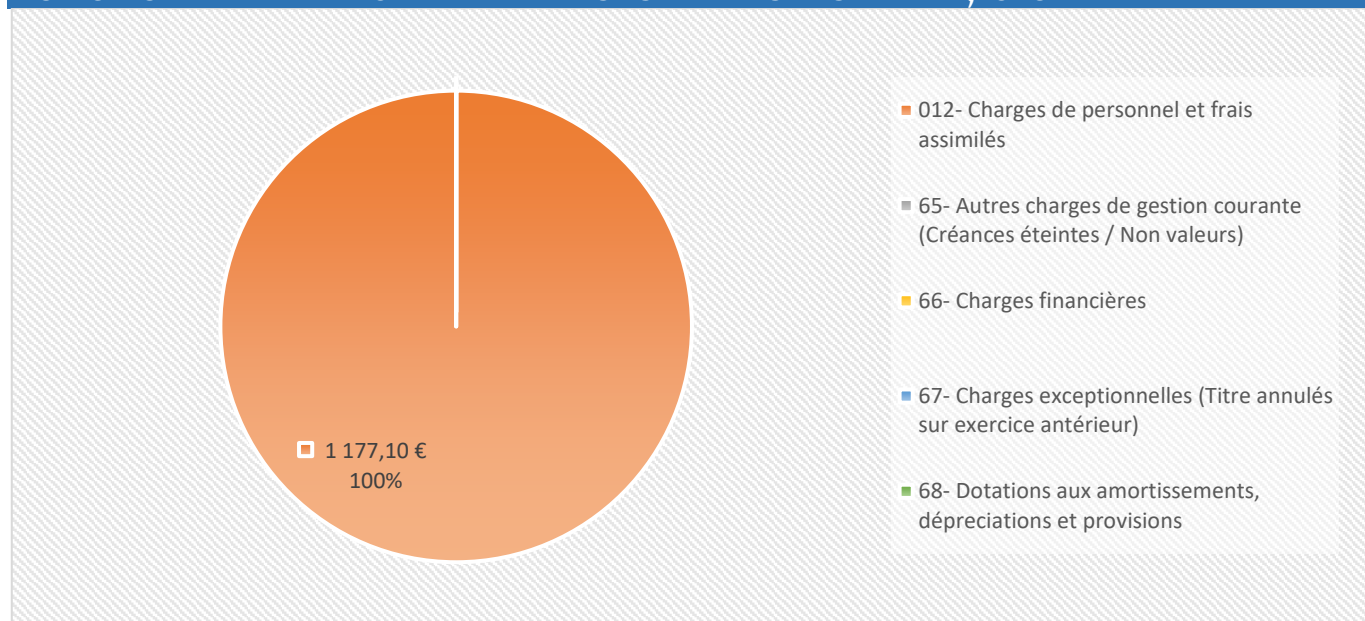
Le conseil communautaire, par délibération du 5 juillet 2017, a décidé d'abandonner le régime dérogatoire concernant le financement des ordures ménagères, et de ne plus percevoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la redevance incitative en lieu et place du SMIRTOM du Saint-Amandois.

Le budget annexe des ordures ménagères permet d'effectuer les écritures comptables de dépréciation de créances pour le recouvrement des créances prises en charge depuis plus de 2 ans non encore recouvrées et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses et d'inscrire les créances éteintes.

### FONCTIONNEMENT 2024 - RECETTES RÉALISÉES 11 254,64 €



### FONCTIONNEMENT 2024 - DÉPENSES RÉALISÉES 1 177,10 €





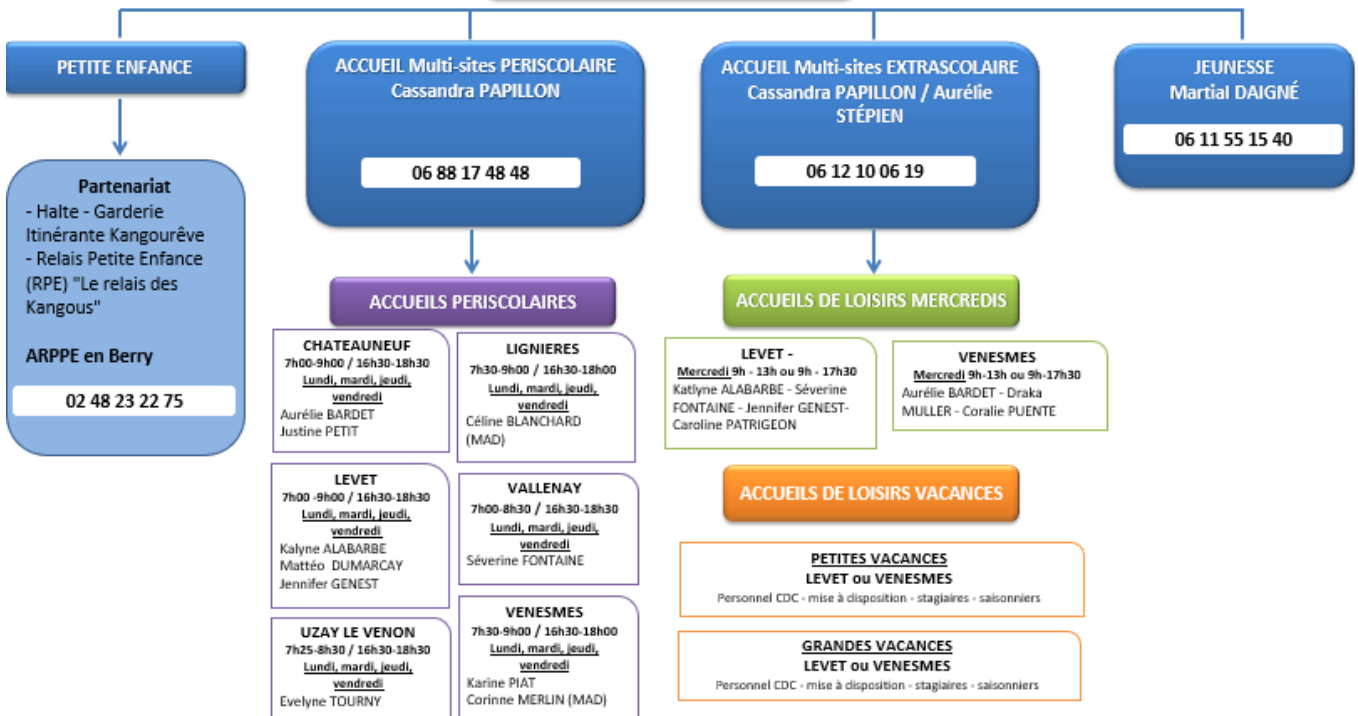
# L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

## SERVICE ENFANCE JEUNESSE CDC ABC

Vice-présidente Florence PIERRE

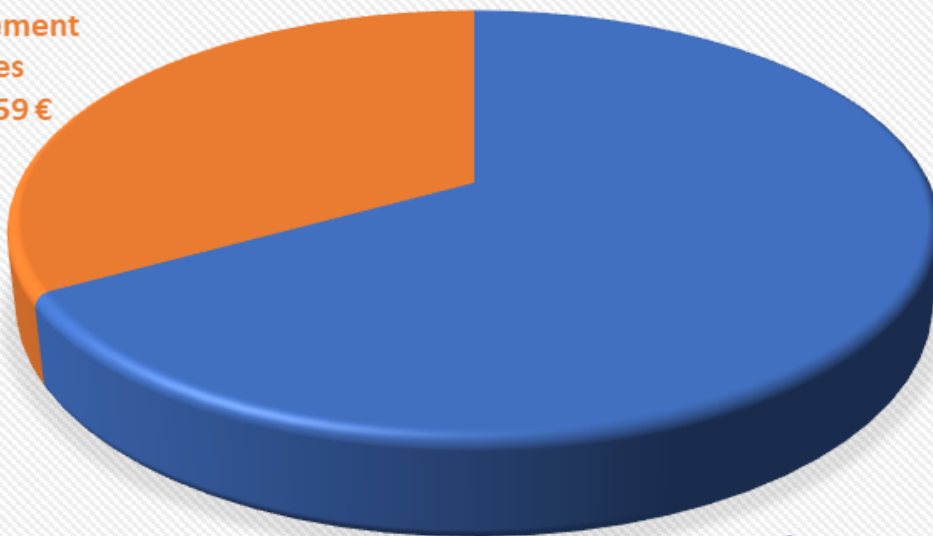
Commission enfance jeunesse: Monique AUBAILLY, Dominique BURLAUD, Mireille CHARBY, Léonie GARCIA, Isabelle HUE, Céline MARTINAT, Hervé MONJOIN, Nathalie MORVAN, Nadine SENDEL

Chargée de coopération Enfance Jeunesse  
Mélanie MANGUÉ  
02 48 60 42 38



## Budget du service enfance jeunesse

**Fonctionnement Recettes**  
200 411,59 €



**Fonctionnement Dépenses**  
403 378,65 €

# SECTEUR PETITE ENFANCE

Sur notre territoire, on compte 41 assistantes maternelles répertoriées (+2 par rapport à 2023), pour une capacité d'accueil théorique de 158 enfants. (Données recensées par l'ARPPE EN Berry).

Afin de répondre aux besoins des familles une convention a été signée entre l'ARPPE EN Berry - ACEPP 18 et la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher pour proposer les services suivants :

## HALTE-GARDERIE « KANGOUREVE »

L'Association des Réseaux Parents, Professionnels, Enfants en Berry (ARPPE en Berry), est intervenue sur le territoire de la CDC ABC afin de mettre en place un service itinérant pour la petite enfance (0-6 ans) sur notre territoire. La halte-garderie « Kangourève » est un moyen de garde ponctuel mais aussi un lieu d'échange, et de rencontre pour les familles. Ce service permet aux enfants d'avoir un temps en collectivité, de se sociabiliser en dehors de l'environnement familial, et ainsi pouvoir intégrer le système scolaire.

## Quelques chiffres 2024

- 2 sites pour 45 journées les jeudis en alternance entre :
  - o Châteauneuf sur Cher : 21 jeudis
  - o Venesmes : 24 jeudis
- 16 places \* 8 heures par jour \* 45 journées soit un potentiel de 5 760 heures
- 2 280 heures réalisées, soit un taux de fréquentation global de 40 %
- Nombre d'enfants : 14 (25 en 2023) dont 2 en situation de handicap
- Nombre de famille : 12 dont 3 hors territoire CDC ABC
- Participation moyenne financière des familles : 0,73 € (0,80 € en 2023)

## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) «LE RELAIS DES KANGOUS »



**RELAYS DES KANGOUS**  
Relais petite enfance

VENESMES  
LIGNIERES  
LEVET





Retrouvez-nous les lundis de 9h30 à 11h30  
au centre de loisirs de Venesmes  
les 4 et 20 jan, 5 et 17 fév, 5, 17 et 21 mars, 14 avril,  
5 et 26 mai, 9 et 23 juin

ou centre socio-culturel de Lignières  
les 13 et 27 jan, 10 et 24 fév, 10 et 24 mars, 7 et 28 avril,  
12 mai, 1, 18 et 30 juin

ou centre périscolaire de Levet  
les 9 et 23 jan, 6 fév, 6 et 20 mars, 5 avril, 27 mai, 5 et 19 juin

Conseils et prêt  
de jeux avec  
MICADO  
13 jan, 17 fév, 24 mars,  
7 avril, 26 mai,  
16 juin



Gratuit et ouvert à tous  
Vos référents : Sabine KUFF / Isabelle CALLE  
relaisdeskangous@arppeenberry.org  
07 70 62 94 61

Le Relais des Kangous proposé par l'Arppe en Berry, est un lieu au service des assistants maternels, gardes à domicile, futurs professionnels petite enfance, parents (employeurs ou non) et enfants.

C'est un espace d'information, d'orientation, d'accès aux droits et de soutien pour les parents employeurs.

Il contribue à la professionnalisation des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile.

C'est également un lieu d'échange et de soutien où petits et grands peuvent partager et profiter de matériel adapté et participer à des ateliers encadrés par une animatrice compétente.

Le Relais des Kangous propose

- un service d'accompagnement administratif
- des animations itinérantes

Présence sur le territoire : Vendredi matin en alternance sur les communes de Lignières et Venesmes et 2 lundis matin par mois à Levet (57 matinées en 2024).

Fréquentation sur les 3 sites : 71 enfants différents (-16 enfants par rapport à 2023) / 9 assistantes maternelles CDC + 3 hors territoire de la CDC ABC / 15 parents.

Démarches administratives à distance : 43 assistantes maternelles ont bénéficié de ce service ainsi que 33 parents

Rendez-vous en présentiel : 11 assistantes maternelles / 41 parents

Partenariat lors des animations :

- EHPAD de Châteauneuf sur Cher
- Bibliothèque Lignières
- Une bénévoles pour lecture / histoires contées à Levet
- Intervention Yoga
- Participation à action « Handi'Go »
- Sortie Odyssée du Berry (parents/ ass mat / enfants)
- Prêt de jeux et jouets ludothèque « MICADO »...

La Communauté de communes ABC a contribué financièrement à l'association ARPPE EN BERRY pour un montant de 26 388,96 € en 2024 dont 18 675 € pour la halte-garderie itinérante Kangourève et 7 713 € pour le relais des kangous.

### Réservations

(sur le portail Famille)

> **Enfant scolarisé**

**Périscolaire Mercredis**

**RÉSERVATION** ou **ANNULATION** le dimanche soir au plus tard.

*En cas d'invalidation ("refus auto") sur votre espace famille, contacter le service enfance-jeunesse dans les plus brefs délais.*

> **PLACES LIMITEES <**

**Vacances de Toussaint 2024**  
(du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre)  
Fermeture le vendredi 1er novembre 2024  
> **RÉSERVATION DU 16 SEPT AU 4 OCT 2024**

**Vacances de Noël 2024**  
(le lundi 23 décembre 2024, jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2025)  
Fermeture le 24/12/2024 au 01/01/2025 inclus  
> **RÉSERVATION DU 18 NOV AU 6 DEC 2024**

**Vacances d'Hiver 2025**  
(du lundi 10 au vendredi 21 février)  
> **RÉSERVATION DU 6 AU 24 JANV 2025**

**Vacances de Printemps 2025**  
(du lundi 7 au vendredi 18 avril)  
> **RÉSERVATION DU 6 AU 21 MARS 2025**

## INFORMATIONS



**Réservation / Portail Famille**

<https://portail.berger-levrault.fr/comcomarnonboischaucher/accueil>

**Contacts & Renseignements**

**RESPONSABLE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE**  
Mélanie MANGUÉ - 02 48 60 42 38

**DIRECTRICE PERISCOLAIRE**  
Cassandra PAPILLON - 06 88 17 48 48

**DIRECTRICE MERCREDIS**  
Aurélie STEPIEN - 06 12 10 06 19

**ANIMATEUR JEUNESSE**  
Martial DAIGNE - 06 11 55 15 40

Communauté de Communes  
Arnon Boischauch Cher  
2 Rue Brune - 18 190 Châteauneuf sur Cher  
02 48 60 42 38  
enfance.jeunesse@comcomabc.fr  
www.comcomabc.fr



## Service enfance-jeunesse

**Année scolaire 2024-2025**



**Avril 2025**  
Ouverture d'un multi-accueil intercommunal (0-5 ans)

### Périscolaires

Le goûter est fourni par la CDC ABC

**Châteauneuf / Cher**

Ancienne bibliothèque - Rue Saint Antoine  
> 7h00 - 9h00  
> 16h30 - 18h30

**Lévét**

Complexe périscolaire - Rue des Charmilles  
> 7h00 - 9h00  
> 16h30 - 18h30

**Lignières**

Ecole Maternelle - Place du Champ de Foire  
> 7h30 - 9h00  
> 16h30 - 18h00

**Vallenay**

Salle de cantine - Avenue Hubert Gaulier  
> 7h00 - 8h30  
> 16h30 - 18h30

**Venesmes**

Salle de cantine - Route de la Croix Blanche  
> 7h00 - 9h00  
> 16h30 - 18h00

**Uzay le Vénon**

Salle de cantine - Rue de la République  
> 7h30 - 8h30  
> 16h30 - 18h30

### Mercredis

**Horaires :**  
Périscolaire matin : 7h00 - 9h00  
Matinée : 9h00 - 12h00/13h00  
Journée : 9h00 - 17h30  
Périscolaire soir : 17h30 - 18h30

**DANS UN SAC ISOTHERME, PREVOIR (au nom et prénom de l'enfant) :**

- > Panier-repas (contenant en plastique)
- > Couverts / assiette
- > Gourde / Bouteille d'eau

Le goûter est fourni par la CDC ABC

**Lévét**

Complexe périscolaire - Rue des Charmilles

**OU**

**Venesmes**

Accueil de loisirs - 24 Rue des Ecoles

**A compter du 1er septembre 2024,**  
*les enfants seront accueillis à l'ancienne bibliothèque de Châteauneuf/Cher (3 Rue St Antoine) en raison de travaux sur le site de Venesmes.*

**Club Ados**  
12 - 17 ans

Adhésion de 10€ (par année scolaire)

**ACTIVITES :**

- Les mercredis de 15 h à 17 h
- Salle de sport de Châteauneuf/Cher
- Les vacances scolaires

(Activités, horaires et lieu à valider)

> Contact et inscription :  
Martial DAIGNE 06 11 55 15 40

### Vacances Scolaires

**Lévét**

Complexe périscolaire - Rue des Charmilles

**Périodes d'ouverture**

- Du 21 au 25 octobre 2024
- Du 10 au 14 février 2025
- Du 7 au 11 avril 2025
- Du 7 juillet au 1er août 2025

*Service de restauration*

**Venesmes**

Accueil de loisirs - 24 Rue des Ecoles

**Périodes d'ouverture**

- Du 21 au 31 octobre 2024
- Le 23 décembre 2024, le 2 et 3 janvier 2025
- Du 10 au 21 février 2025
- Du 7 au 18 avril 2025
- Du 18 au 29 août 2025

*Panier repas à prévoir*

**Lignières**

Ecole maternelle - Place du Champ de Foire

**Horaires :**  
Périscolaire matin : 7h00 - 9h00  
Journée : 9h00 - 17h30  
Périscolaire soir : 17h30 - 18h30

A 8h45, les enfants prendront une navette (minibus CDC ABC) en direction de Venesmes

- Du 21 au 25 octobre 2024
- Du 10 au 14 février 2025
- Du 7 au 11 avril 2025

*Panier repas à prévoir*

\* Per nécessité de service/travaux, les sites d'accueil sont susceptibles de changer

## Maison d'assistant maternel (MAM) - Commune de Vallenay : Achat de matériel de puériculture

Dans le cadre d'une politique enfance jeunesse, pour répondre aux besoins des familles et selon les objectifs de la convention territoriale Globale (CTg) 2023-2027, la communauté de communes ABC affiche une volonté de soutenir et favoriser l'installation de cette nouvelle structure par délibération 23-45 du 26/07/2023 en prenant en charge l'équipement nécessaire au démarrage de l'activité et de réaliser une demande de subvention d'investissement auprès de la CAF du Cher. La CDC ABC a accompagné l'association HAKUMAMATATA en faisant l'acquisition de matériel et équipements de puériculture selon les besoins des professionnelles à l'origine de la MAM. Le matériel, d'un montant de 10 509,85 € dont 7 900 € seront subventionnés par la CAF, est mis à titre gracieux de l'association et a fait l'objet d'un conventionnement qui a été signé en février 2024.

## SECTEUR ENFANCE 3 -11 ANS

Nombre d'enfants accueillis :

- Périscolaire (6 sites): Levet 89 / Lignièrès 46 / Châteauneuf 117 / Venesmes 40 / Vallénay 39 / Uzay 24
- Mercredis (2 sites) : Levet 72 / Venesmes 57
- Petites vacances : Levet 82 / Venesmes 69
- Grandes vacances 2024
  - ↳ LEVET : 69 enfants inscrits avec une moyenne de 35 par jour
  - ↳ VENESMES : 42 enfants inscrits avec une moyenne de 18 par jour

370 familles ont bénéficié de nos services. Sur les 370 familles, 59 habitent hors du territoire de la communauté de communes.



De nombreuses animations sont proposées selon les thématiques déterminées par période. Ces dernières sont variées afin de favoriser la découverte des enfants et peuvent être également adaptées selon leurs propositions et envies.

Voici quelques sorties organisées durant l'été 2024 : Jeux et moulages à l'Abbaye de Noirlac, une journée en Touraine avec visite de l'aquarium de Touraine et un Safari train, de l'accrobranche à Sidiailles et la base de loisirs les Patouill'arts,



Atelier de moulage à l'Abbaye de Noirlac et Aquarium de Touraine

# SECTEUR JEUNESSE - CLUB ADOS 11-17 ANS

Mis en place en janvier 2020, le club Ados propose des activités culturelles et sportives pour les jeunes entrant au collège jusqu'à 17 ans les mercredis après-midi à la salle de sport de Châteauneuf sur Cher et pendant les vacances scolaires.

## 2024 : ANNÉE OLYMPIQUE / PARALYMPIQUE

De nombreux ateliers sportifs ont été proposés tout au long de l'année ayant pour objectif la sensibilisation au handicap et à l'inclusion.

Voici quelques animations organisées sur notre territoire :

### - Vacances d'hiver 2024

Stage numérique avec la communauté de communes Berry Grand Sud, en partenariat avec l'Espace de vie social « A la Page » à Levet, pour la conception d'une vidéo et atelier photos.

### - 30 Avril 2024 : « Jeux Thèmes Jeunesse »

Journée festive organisée par les directeurs, au gymnase de Lignièrès sur le thème olympique/paralympique : basket fauteuil, cécifoot, escrime, escalade ... 9 structures du département ont participé à cet évènement avec un total de plus de 80 jeunes, sans compter ceux de l'accueil de loisirs et le Club Ados ABC. Intervention de 3 associations sportives pour un coût total de 1 059,10 €

### - 9 juillet 2024 : Tour de France – Passage à Chavannes

Un groupe de 12 jeunes accompagnés de 2 animateurs ont pêché puis pique-niqué à l'étang avant le passage des coureurs.



### Quelques chiffres

#### Vacances février 2024

14 inscrits

#### Vacances avril 2024

17 inscrits

#### Vacances Toussaint 2024

12 inscrits

#### Année scolaire 2024/2025

18 adhérents

- Été 2024 : stage au Creps de Bourges (séjour de 3 jours / 2 nuits), disc et foot golf à St Bonnet de Tronçais, boxe avec la CDC BGS, karting à Levet, atelier Cirque avec association de Châteauneuf/Cher, réserve de la Haute Touche
- Fresque/tangram
  - Judoka dans la salle du dojo de Châteauneuf/Cher,
  - Fresque sur le mur extérieur du complexe sportif de Lignièrès
  - Footballeur dans la cour de l'accueil de loisirs de Venesmes
- Vacances de Toussaint 2024 : sortie piscine/bowling, pêche et jeux sportifs Dodgeball- flag foot américain



**Club Ados - Vacances d'Hiver 2024**  
Du Lundi 4 Mars au Vendredi 8 Mars 2024

Places limitées  
Prévoir repas froids

Lundi 4 Mars	Mardi 5 Mars	Mercredi 6 Mars	Jeudi 7 Mars	Vendredi 8 Mars
14h15-16h30 Sports Collectifs Salle de sport Châteauneuf/Cher	14h15-16h30 Sports Innovants Salle de sport Châteauneuf/Cher	14h15-16h30 Atelier inter-centre Création d'une vidéo à CULAN Avec Berry Grand Sud	14h15-16h30 Tournoi de Foot au gymnase de Lignièrès	14h15-16h30 Salle de sport de Châteauneuf/Cher (Heur de société / jeux collectifs)

Renseignements / inscriptions : Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher  
Service enfance jeunesse  
02 48 04 21 24 / 02 48 13 53 40  
enfance.jeunesse@ccarnonboischaud.cher.fr



## La concrétisation du projet intercommunal :

## Début des travaux pour le multi-accueil à Châteauneuf sur Cher

La politique volontariste en faveur de l'enfance et la jeunesse de CDC ABC, ainsi que la signature de différents Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la Caf du Cher, évoluant vers une coopération prégnante entre cette dernière, la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire et le Conseil Départemental du Cher à travers La « Convention Territoriale Globale » (Ctg) signée en 2019 et renouvelée en 2023, a permis aux élus d'entreprendre une véritable politique intercommunale en direction des enfants et des jeunes. Cette opportunité partenariale s'est mise en place pour permettre le développement des offres d'accueil du jeune enfant et a été une véritable dynamique en vue de définir et mettre en œuvre des orientations stratégiques et politiques en matière de petite enfance et décliner très concrètement ce projet de territoire.

Ainsi l'ancien gîte COLBERT ABC, en travaux depuis septembre 2024, a vocation de devenir un multi accueil intercommunal permettant d'accueillir 18 enfants entre 10 semaines et 4 ans dès août 2025. Ce projet, porté par la CDC ABC, considéré par ailleurs comme apportant une contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional, a alors été inscrit dans le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Pays-Berry-Saint-Amandois 2018-2024. Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 1 050 000 € H.T. En 2024, seulement 343 599,74 € ont été facturés et mandatés pour ce projet.



Afin de répondre aux engagements écologiques et environnementales, il a été réalisé une étude de faisabilité géothermique à sondes verticales pour chauffer non seulement le futur multi accueil intercommunal mais aussi par anticipation le bâtiment Colbert adjacent qui est actuellement en projet de réhabilitation du futur siège social de la communauté de communes. Cette étude d'un montant de 14 250 € a été validée. Un marché de travaux a donc été publié pour permettre la réalisation d'un champ de 20 sondes géothermiques en parallèle des travaux en cours du multi accueil.

Ces projets ont fait l'objet d'attribution de subventions pour 270 000 € par la CAF et 380 000 € par l'Etat dans le cadre du fonds verts. La Région Centre Val de Loire, toujours attentive à l'équilibre de nos territoires par le biais du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), participe financièrement à hauteur de 240 800 €. Le Département du Cher, à travers le rôle d'ingénierie du CIT nous a également accompagné dans la procédure et le choix de notre délégataire VYV3 pour la gestion du Multi-accueil.

Ce multi-accueil intercommunal permettra d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions avec des espaces adaptés, un cadre chaleureux et une équipe de professionnelles qualifiées et passionnées de notre délégataire VYV3.

## Objectif BAFA... Un soutien aux jeunes pour devenir animateur

La Communauté de Communes, encourageant les personnes volontaires du territoire à obtenir le BAFA, a reconduit la participation au financement de la formation BAFA pour la 10<sup>ème</sup> année. Trois inscrits ont suivi la formation. Cette formation a été organisée par la Ligue de L'enseignement de Bourges.

La formation BAFA est financée à hauteur de 80% par la Communauté de Communauté ABC.

La formation théorique initiale de 7 jours consécutifs a été organisée durant l'année 2024.

Les stagiaires ont suivi leur stage pratique au sein des accueils de loisirs de la Communauté de Communes. Les stagiaires ont ensuite suivi le stage d'approfondissement de 6 jours et ont validé l'intégralité de la formation.





# TOURISME



## Destination Sud Berry Office de Tourisme - Bureau d'Information Touristique

Office de Tourisme et comptoir artisanal et gourmand  
32 grande rue 18160 LIGNIERES  
Ouvert toute l'année

Bureau d'Information touristique  
2 rue Brune  
18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER  
Ouvert en saison estivale

[www.lignieresenberry-tourisme.fr](http://www.lignieresenberry-tourisme.fr)

### Rayonnement touristique et partenariat "Destination Sud Berry"

Depuis janvier 2017, l'Office de Tourisme à Lignières-en-Berry, association loi 1901, a été chargé des missions de service public en matière de tourisme par la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher. En 2024, Jean-Christophe Bonnet, restaurateur à Lignières, a pris la présidence de l'association, succédant à Abdy Richardson après 12 ans de présidence. L'association œuvre non seulement pour les missions de service public d'un office de tourisme (accueil, informations diverses, coordination des acteurs du tourisme et conseil en séjour) mais également pour la promotion des atouts naturels, des sites touristiques, des loisirs, des manifestations, ainsi que des offres de restauration, d'hébergement et des producteurs locaux. Une convention d'objectifs, renouvelée en 2019 puis 2023, a été signée pour une période de trois ans renouvelables, avec un financement annuel de 82 000 €, dont 27 000 € alloués à la mise à disposition d'une conseillère en séjour. Le Bureau d'Information Touristique, situé au siège de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher, est ouvert durant les mois de juillet et août.

Le rayonnement touristique est un enjeu majeur pour notre territoire et le sud du Cher. Dans ce cadre, un partenariat a été signé sous la bannière «Destination Sud Berry», réunissant les Offices de Tourisme de Berry Grand Sud, Cœur de France, Lignières-en-Berry et la communauté de communes Le Dunois. De nombreuses actions sont inscrites dans ce partenariat qui vise entre autres à promouvoir nos territoires à travers un site internet commun, l'harmonisation des taxes de séjour et la valorisation des activités locales.

### Actions 2024 autour de "Destination Sud Berry"

Plus de 60% du temps de travail est concentré sur l'accueil, le conseil en séjour, la boutique, la gestion administrative et bien évidemment la base de données régionale. Tout ce travail permet de concourir aux actions de la marque «Destination Sud Berry». La mise à jour du document d'appel et de la carte touristique a été réalisée en intégrant de nouvelles données et des photos professionnelles. Ces supports ont été diffusés lors des bourses d'échanges départementales du Cher et de l'Indre, ainsi qu'à la journée des prestataires au château d'Ainay-Le-Vieil en avril, avant d'être distribués aux prestataires locaux.

Pour ancrer la marque auprès des prestataires, habitants et touristes, 1 500 cabas Destination Sud Berry ont été créés et distribués à la fois aux habitants, professionnels du tourisme et touristes. La destination a également été mise en avant lors de deux salons régionaux : Sortir en Berry à Bourges en avril et le salon de la randonnée à Eguzon à la Toussaint, où la diversité des offres dont celle de randonnée (180 km de sentiers dans la communauté de communes Arnon Boischaut Cher) a été particulièrement mise en valeur.

**01 JEU LUDIQUE & CIRCUITS**  
Un jeu sur l'application Baludik (gratuite) permet à tout moment de découvrir la ville en famille, entre amis, à n'importe quel moment de la journée. Le circuit découverte de Châteauneuf-sur-Cher a été balisé avec une basilique jallonnant tout le parcours.

**02 SALONS**  
Avec les Offices de Tourisme de Destination Sud Berry, le territoire a été présent sur les salons "Sortir en Berry" à Bourges et le salon de la Nature et de la Randonnée à Eguzon

**03 DESTINATION SUD BERRY**  
En plus des éditions de 10 000 documents d'appel et de 13 000 cartes touristiques, distribuées tout au long de l'année dans nos points d'accueil et en salon, 1500 cabas promotionnels estampillés Destination Sud Berry ont été créés.

**04 COORDINATION**  
Les professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs, restaurateurs) ont été conviés pour une journée spéciale au château d'Ainay-Le-Vieil. Une centaine était présente.

[www.lignieresenberry-tourisme.fr](http://www.lignieresenberry-tourisme.fr)



Un cycle de concertation a permis de définir les spécificités pour le futur site web de Destination Sud Berry, prévu pour 2025. En parallèle, l'offre touristique de Châteauneuf-sur-Cher et Lignières a été enrichie avec un balisage pour Châteauneuf et un jeu de piste numérique pour Lignières sur l'application Baludik. Huit sorties ont été organisées durant l'été, accueillant 160 personnes, avec des activités axées sur la nature et le théâtre (visite théâtralisée de Lignières).

### Projets et initiatives locales

Des rendez-vous personnalisés ont été proposés aux futurs propriétaires d'hébergements touristiques pour les sensibiliser aux obligations légales et aux offres locales. À ce jour, 64 hébergeurs sont recensés sur la communauté de communes. Le site internet [www.lignieresenberry-tourisme.fr](http://www.lignieresenberry-tourisme.fr) a enregistré une forte consultation, notamment pour des articles sur le Tour de France, les activités familiales, les randonnées et l'agenda des événements locaux.

La réédition de 17 400 sets de table a suscité un vif enthousiasme parmi les restaurateurs et prestataires locaux. Le comptoir artisanal et gourmand de l'Office de Tourisme met en lumière les producteurs et les créateurs du Berry, dont une large majorité provient de la « Destination Sud Berry ». Un espace d'exposition, renouvelé toutes les 4 à 5 semaines, permet à des habitants du territoire ou du Berry de partager leurs talents.



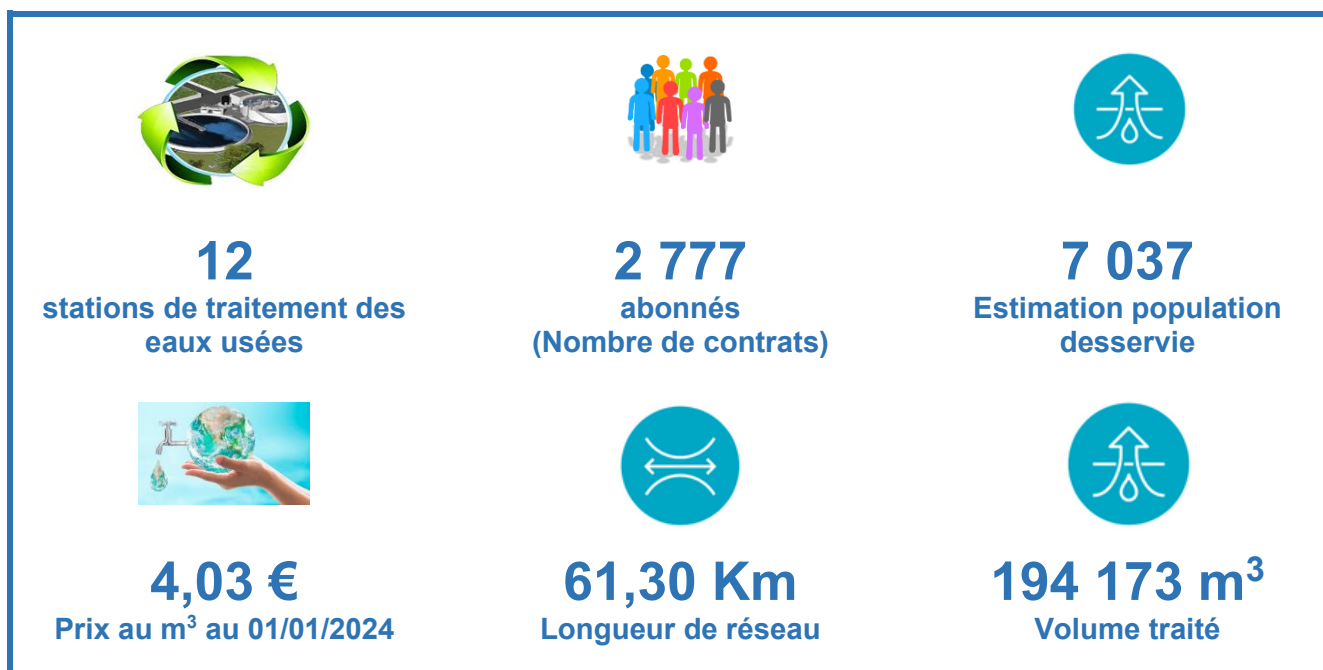
L'Office de Tourisme contribue à la visibilité du territoire en répertoriant toutes les manifestations intracommunautaires sur le site internet. Ces informations sont également dupliquées grâce à la data sur des plateformes nationales et dans une lettre d'info hebdomadaire, accessible sur demande. Enfin, le comptoir artisanal et gourmand reste une vitrine incontournable du savoir-faire local, ouvert toute l'année à Lignières.



# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif, compétence de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher, est gérée en délégation de service public par la société VÉOLIA EAU. Un contrat principal a été signé pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2031 intégrant les communes de Châteauneuf sur Cher / Venesmes / Saint Symphorien / Lignièrès / Corquoy / Saint Baudel / Saint Loup des Chaumes / Uzay le Venon / Vallenay et la commune de Levet depuis le 01/01/2024. Ce contrat est soumis à un règlement du service de l'assainissement.

## CONTRAT PRINCIPAL



### Etude diagnostique des systèmes d'assainissement de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher

Conformément aux règles d'attribution et de versement des aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une étude diagnostique d'assainissement doit être réalisée tous les 10 ans. Ainsi les dernières études établies sur l'ensemble des réseaux d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées des communes de Châteauneuf sur Cher, Corquoy, Saint Symphorien, Venesmes, Levet et Lignièrès sont devenues caduques.

Aussi par délibération N°22-04 du 16/02/2022 une consultation pour le choix du prestataire en vue de réaliser l'étude a été lancée. Cette étude étant très technique, la communauté de communes a sollicité les services de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont le montant s'élève à 3 376,80 € H.T soit 4 052,16 € T.T.C. Une consultation par procédure adaptée a été lancée le 14/09/2022.

Le marché a été attribué par délibération du 19/12/2022 à la société SAS IMPULSE devenue E'NERGYS pour un montant de 157 000 € H.T. En 2024, 53 300,00 € H.T. ont été mandatés.

Cette société réalise depuis juin 2023, l'étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif de la communauté de communes. Le déroulement de cette étude se scinde en 5 phases : 1/Recueil des données disponibles et interprétation, 2/ campagne de mesure, 3/ investigations complémentaires, 4/ synthèse du diagnostic de la situation actuelle, 5/ élaboration du schéma directeur d'assainissement. La première phase a été restituée le 11/01/2024. La phase 2 est en cours.

Différents travaux ont été réalisés et financés par la CDC ABC en parallèle du contrat de DSP pour l'amélioration des ouvrages et des réseaux. En voici quelques exemples.

- La mise en conformité de 22 armoires tournantes sur les postes de relevage du territoire pour un montant de 9 656 H.T. et la mise en place de trappe équipée de barreaudage anti chute pour certains postes de relevage (à Lignièrès, Venesmes et Levet) pour un montant de 31 582 € H.T.
- Des études et diagnostics pour un projet de réhabilitation du réseau EU Route de Bruère à Châteauneuf sur Cher.



Mise en place d'un arrêt d'urgence pour chaque poste de relèvement sur le réseau d'eaux usées



Renouvellement d'un capot et mise en place d'un barreaudage pour chaque poste de relèvement sur le réseau d'eaux usées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ARNON BOISCHAUT CHER



**Prix & Qualité**  
service de l'assainissement collectif  
**DU SERVICE PUBLIC**

ASSAINISSEMENT EN  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'assainissement sont disponibles sur le site de

<https://www.services.eaufrance.fr/>

ou sur

<https://www.comcomabc.fr/environnement/assainissement/rapports-annuels-relatif-au-prix-et-qualite-de-l-assainissement-collectif/>

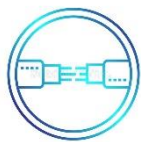


Avant



Après

Renouvellement des caillebotis de la passerelle du bassin d'aération à la station d'épuration de Saint Loup Des Chaumes



# L'AMENAGEMENT NUMÉRIQUE

## Connectez-vous, la fibre est chez vous...

Une convention de financement a été passée en décembre 2017 entre la communauté de communes Arnon Boischaud Cher et le syndicat mixte ouvert Berry Numérique ayant pour objet de préciser les conditions techniques et financières en vue de la réalisation du projet d'aménagement numérique sur notre territoire. En raison de l'arrêt du cuivre dès 2027, il est important de poursuivre l'objectif de couvrir tout notre territoire à la fibre optique soit 97% à l'horizon 2024 et 100 % d'ici fin août 2025.



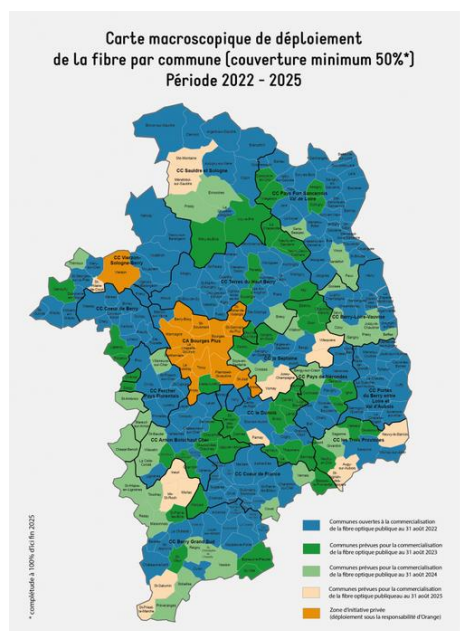
En 2024, les principaux déploiements ont concerné les communes de Saint Baudel, Villecelin et la Celle Condé. 2025 auront lieu les derniers déploiement de « complétude » sur des hameaux et de l'habitat isolé sur tout notre territoire.

La communauté de communes Arnon Boischaud Cher a versé à Berry Numérique une contribution de fonctionnement d'un montant de 3 561 € pour l'année 2024.

Les opérateurs proposent des offres sur vos communes. Les foyers et les entreprises sont invités à tester leur éligibilité sur le site de <https://berryfibreoptique.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse> d'autant plus qu'ORANGE a commencé à fermer le réseau cuivre dans certaines communes du Cher.

## Orange ferme le réseau cuivre progressivement sur le département du Cher : 6 communes concernées sur notre territoire...

L'arrêt commercial, qui consiste à ne plus prendre d'abonnement sur l'ADSL, aura lieu dès janvier 2025. L'arrêt technique qui consiste à couper les services ADSL et de téléphone en réseau cuivre interviendra en janvier 2027 pour 6 communes de notre territoire (Châteauneuf sur Cher, Corquoy, Lapan, Levet, Serruelles et Venesmes). Si vous êtes concernés, testez votre éligibilité à la fibre sur [www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr)



6 communes du territoire sont impactées à compter de janvier 2027  
Arrêt technique du réseau cuivre pour :

- Châteauneuf sur Cher,
- Corquoy,
- Lapan,
- Levet,
- Serruelles
- Venesmes



# VOIRIES : TRAVAUX

## Réfection de la voirie et travaux divers

### Réfection de voiries

La CDC ABC a entrepris des travaux de réfection de voirie ou d'aménagement de voirie, engagés ou réalisés par des entreprises après consultation en 2024 sur les communes de :

- Chambon (107 573,59 € H.T.),
- Châteauneuf sur Cher (60 549,60 € H.T.)
- Lapan (18 037,54 € H.T.)
- Saint Loup des Chaumes « Rousson » (3 670 € H.T.)

D'autres investissements de réfection sur les communes de Montlouis (5 110 € H.T.), La Celle Condé (42 854,50 € H.T.) ; Serruelles (51 684,50 €) et Chambon (17 842,50 € H.T.) ont été validés en 2024 et seront réalisés en 2025.

### Fonds de concours

Des fonds de concours ont été versés aux communes de la Celle Condé (1 447,13 €), Chavannes (4 978 €), Saint Symphorien (1 122,20 €), Uzay le Venon (663 €) et Venesmes (10 586,10 €) pour la réalisation de leurs travaux de voirie communale.

D'autres fonds de concours ont été alloués en 2024 et sont en attente de réalisation, pour Montlouis (2 314,60 €), Châteauneuf sur Cher (2 209,42 €) et Venesmes (20 000 €).

### Travaux d'entretien divers

De nombreux petits travaux d'entretien ont été réalisés par les agents de la communauté de communes dont :

- ↪ Entretien des espaces publics dont la surface de tonte se chiffre en hectares
- ↪ Mise en place de grave dans les chemins
- ↪ Pose de panneaux de signalisation
- ↪ Travaux d'entretien de la voirie : 35,5 tonnes d'enrobés ont été commandés pour un montant de 4 82,50 € H.T. afin d'entretenir la voirie intercommunale.
- ↪ Curage de fossés et dérasement d'accotements
- ↪ Abattage d'arbres, broyage, fauchage et élagage
- ↪ Activité de sécurité hivernale : Sablage, déneigement éventuel
- ↪ Réparations de bordures

## Et l'entretien des ouvrages d'arts...

L'ouvrage d'art d'Effe sur la rivière le Cher sur la commune de Corquoy d'intérêt communautaire, a fait l'objet, dans le cadre de la phase 1 «recensement» du Programme National Pont, d'une appréciation de l'indice globale mettant en évidence divers dommages. La CDC ABC a sollicité l'Agence Cher Ingénierie des Territoire pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la mise en œuvre des travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art ainsi que d'une étude préalable de faisabilité.



# PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Pour faire suite à l'approbation du PLUi le 21/07/2021, une mise en compatibilité du PLUi a été nécessaire en vue de prendre en compte un projet de revitalisation de la plateforme logistique ITM sur la commune de Levet. Pour ce faire il a été nécessaire d'entamer une procédure de modification simplifiée n°1 portant sur les adaptations règlementaires concernant la création d'un secteur UEr (Zonage d'activité économique). Le bureau d'études ATOPIA a été retenu pour accompagner la CDC ABC dans ces démarches pour un montant de 8 000 € H.T. , induisant les différentes consultations auprès des publics concernés et le changement des règlements graphique et écrit sur la zone UE.

Les décisions suivantes ont été prises en conséquence :

- Délibération n°23-16 du 15 février 2023 portant sur l'engagement de procédure de modification et/ou révision du PLUi
- Arrêté n°2023-117 du 7 juillet 2023 portant prescription de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Commune Arnon Boischaut Cher
- Arrêté n°2023-130 du 7 septembre 2023 portant prescription d'une évaluation environnementale et des modalités de concertation préalable relative à la modification simplifiée n°1 du PLUi de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher
- Arrêté n°2023-133 du 8 septembre 2023 – modificatif de l'arrêté n°2023-130 du 7 septembre 2023 portant prescription d'une évaluation environnementale et des modalités de concertation préalable relative à la modification simplifiée n°1 du PLUi de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

Dans le but de solliciter tous les acteurs concernés, plusieurs étapes ont été réalisées.

## Etape 1

Concertation préalable du public de la modification simplifiée n°1 du 25/09/2023 au 25/10/2023 avec un cahier de doléances à la mairie de Levet et au siège de la Comcom.

## Etape 2


Bilan de la concertation par délibération 23-79 du 22/11/2023

## Etape 3

Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) en date du 27/11/2023 avec transmission des éventuelles observations avant le 02/02/2024. La délibération n°24-08 du 15 février 2024 a fixé les modalités de mise à disposition du dossier au public de la modification simplifiée n°1

Mise à disposition du dossier, comportant la notice de présentation, le règlement écrit et l'évaluation environnementale, du public du lundi 18 mars 2024 au vendredi 19 avril 2024 inclus :

- Dossier papier consultable au siège de la CDC et à la Mairie de Levet
- Version numérique sur le site de la CDC :

 <https://www.comcomabc.fr/accueil/plui/modification-simplifiee-n1/>

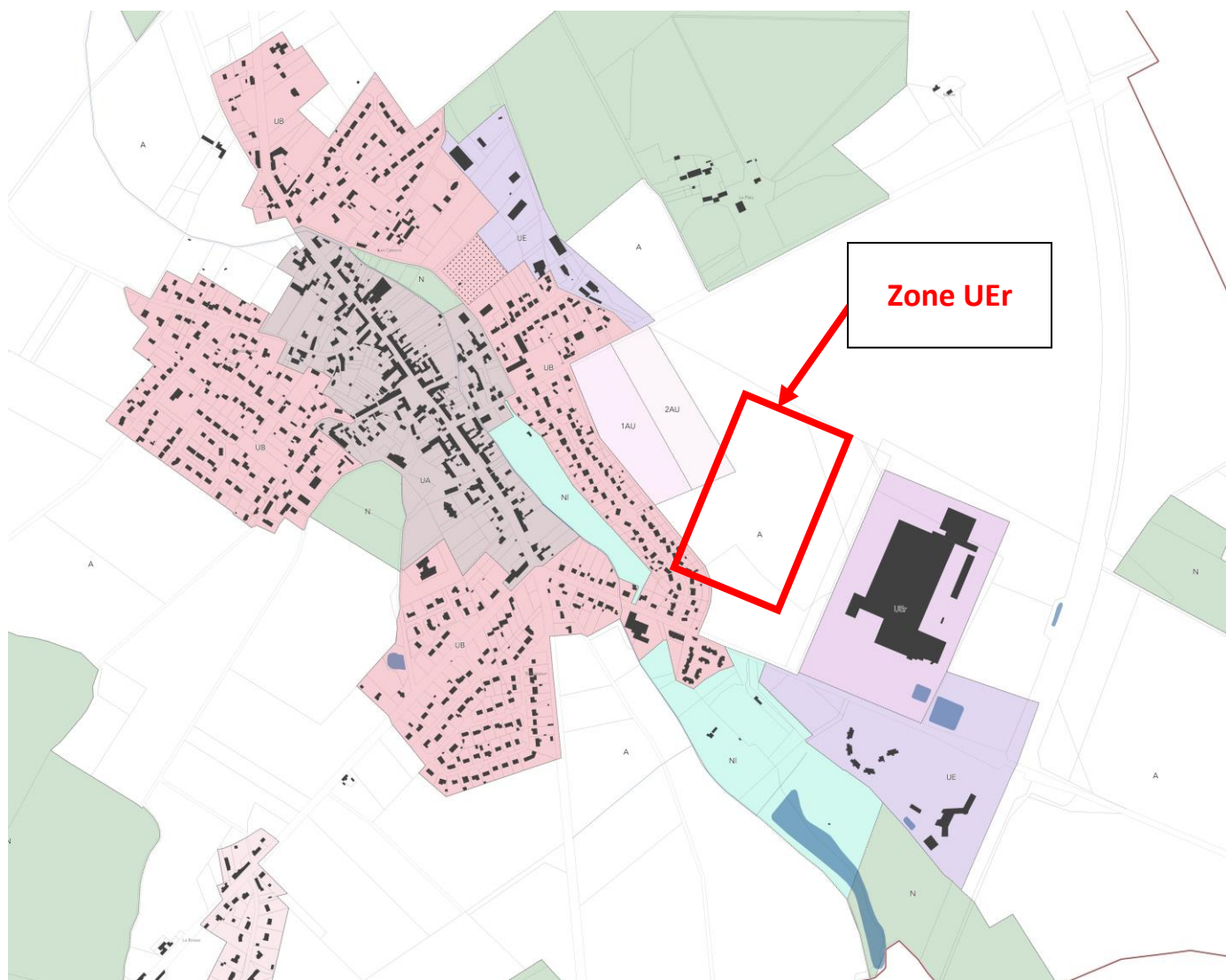
 <http://www.levet.org/fr/information/87195/urbanisme>

## Etape 4

La délibération n°24-37 du 22 mai 2024 a approuvé la modification simplifiée n°1 sur la commune de Levet. Un dossier de modification simplifiée n°1 (version papier et numérique) a été communiqué aux 18 communes de la CDC. Le dossier d'approbation de la modification simplifiée n°1 était consultable dans chaque mairie et au siège de la CDC.

En 2024, la CDC ABC a procédé au mandatement d'un montant de 5 693 € (Presse, reproduction de dossiers, bureau d'études ATOPIA) lié à la procédure et a reçu un fonds de concours de la commune de Levet de 2 497,59 € correspondant à 20 % du montant des dépenses totales engagées par la communauté de communes.

**Montant total des dépenses de la modification simplifiée n°1 : 12 487.94 €**



Commune de Levet

Une mise à jour des documents d'urbanisme en vigueur a été réalisée sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



# ACTIONS DE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## Contrat de territoire avec le Conseil Départemental du Cher 2022-2026

Le contrat de territoire est un outil de programmation de projets pluriannuels, s'appuyant sur une enveloppe financière prédéfinie sur une période de cinq ans, 2022-2026 votée par l'Assemblée départementale le 20 juin 2022 entre la CDC ABC et les 3 communes pôles d'équilibre de territoire Châteauneuf sur Cher, Levet et Lignières.

Il est élaboré à l'échelle d'une communauté de communes, sur la base d'un diagnostic partagé des atouts, des potentialités à développer, des disparités à corriger. De nombreux projets sont inscrits dans le cadre de ce contrat selon les volets suivants : « Service à la population », « Vitalité et revitalisation centres-villes/centres-bourgs », « transition écologique énergétique et environnementale », « mobilité », « Tourisme/patrimoine » avec un total de financement engagé par le département du Cher d'un montant de 554 857 € sur la durée du contrat.

Le contrat de territoire a été signé le 24/09/2024 en présence de M. BARNIER, Vice-Président du Conseil Départemental du Cher, les maires ou représentants des 3 communes, le Président de la CDC ABC.



## Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2025 – 2030

Le CRST de la CDC ABC définit les conditions dans lesquelles d'une part, les acteurs du territoire apportent leur contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional et d'autre part, la Région apporte son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portées par les acteurs locaux.

Un CRST par territoire de CDC se compose de fiche d'action permettant de déterminer quels projets pourront être soutenus financièrement par la Région ainsi que les modalités d'intervention.

Ce CRST est décliné selon 2 contrats successifs de 3 ans, le 1<sup>er</sup> étant fixé du 04/04/2025 au 04/04/2028.

Le programme d'action adossé au contrat a fait l'objet d'une élaboration partagée entre la Région, la CDC ABC et le Pays Berry Saint Amandois (PBSA) au travers de réunions programmées tout au long de l'année 2024, répartis entre les priorités d'intervention de la Région axées sur :

- L'accélération de la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique
- L'adaptation et l'intensification de l'offre de services publics de proximité.

L'enveloppe attribuée au territoire de la CDC ABC est de 814 300 € pour le 1<sup>er</sup> contrat.

## **Actions de développement économique et touristique**

Dans le cadre de la compétence « Actions de développement économique et touristique » la communauté de communes Arnon Boischaud Cher soutient différents projets par l'attribution d'aides financières. C'est ainsi qu'en 2024, les projets suivants ont été poursuivis et concrétisés :

### **Construction d'un bâtiment à vocation économique sur le site de l'aérodrome de Châteauneuf sur Cher à Serruelles**

Sollicité par une entreprise qui travaille sur un prototype d'aéronef léger et souhaitant créer un service de maintenance, d'entretien, de réparation et de restauration sur le site de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher Serruelles nécessitant un espace ateliers de fabrication, de maintenance et de production d'instruments aéronautiques, la communauté de communes, en 2021, dans le cadre de sa compétence développement économique, et considérant l'intérêt à prendre ce projet innovant et spécifique en considération, a validé le programme de l'opération construction d'un bâtiment avec toiture photovoltaïque en vue d'installer cette nouvelle activité économique valorisant ainsi le territoire. La SARL D'ARCHITECTURE AGAURA a été missionnée comme maître d'œuvre pour un montant de 26 550 €. Une consultation de marché public par procédure adaptée a été lancée le 10/11/2023 pour une remise avant le 15/12/2023. Une consultation de marché public par procédure adaptée a été lancée le 10/11/2023 pour 6 lots et les entreprises ont été retenues par le conseil communautaire en février.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 602 224 € avec une subvention de 175 300 € de la région dans le cadre du CRST.

Le chantier a débuté en mai 2024 pour une durée estimative de 170 jours.

Les frais restant à charge de la CDC ABC pour la construction de ce bâtiment seront financés par un bail commercial qui sera signé entre la CDC ABC et la société qui intégrera les locaux pour son activité économique et la vente d'électricité produites par les panneaux photovoltaïque installés sur la toiture du bâtiment.

La mise en service des panneaux photovoltaïques se fera dans le 1<sup>er</sup> semestre 2025.

### **Hippodrome de Lignières : Soutien au projet de mise en place d'un parcours de haies**

La communauté de communes a attribué une subvention d'investissement de 12 % sur une base estimative de 200 000 €, dans la limite plafonnée à 22 000 € à la société des courses hippiques de Lignières en Berry (Délibération 23-48 du 26/07/2023). Une avance de 10 000 € a été versé en 2024.



# CULTURE ET SUBVENTIONS

## LES BAINS DOUCHES

Une convention pluriannuelle d'objectifs entre l'Etat, la région Centre Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher, la ville de Lignières, l'association les Bains Douches et la communauté de communes Arnon Boischaud Cher avait été signée pour la période 2015-2018. L'ensemble des partenaires ont souhaité poursuivre leurs relations sur la base d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) sur la période 2021-2024 en vue, notamment, de garantir le maintien du label Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) attribué par l'État.



Le nouveau projet artistique de la SMAC Les Bains Douches s'articule et se décline en cinq grands objectifs stratégiques et actions opérationnelles :

- ✓ Soutien à la diffusion majoritairement dans le domaine de la chanson d'expression française et francophone,
- ✓ Accueil en résidence de création ou de travail,
- ✓ L'air du temps festival du 8 au 11 mai 2024
- ✓ Action culturelle, éducation artistique et culturelle et éducation populaire,
- ✓ Missions définies dans le cadre de l'action du Pôle Régional Chanson.

À travers son soutien aux Bains Douches, la communauté de communes Arnon Boischaud Cher souhaite non seulement renforcer l'égalité d'accès à la culture mais également encourager la création produite sur le territoire intercommunal. Aussi par délibération 21-85 du 21/12/2021, le soutien apporté par la communauté de communes pour la période 2021-2024 sur la base de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs, se traduit par un engagement financier annuel soit 25 000 € par an.

## MUSIQUE EN BOISCHAUD MARCHE

La communauté de communes souhaite contribuer au développement d'une activité culturelle diversifiée de proximité et favoriser sa politique en faveur de l'enseignement musical sur notre territoire. Cet objectif a été finalisé par la signature d'une convention de partenariat pluriannuelle entre la CDC ABC et l'association Musique en Boischaud Marche (MBM) du 01/09/2023 au 30/06/2026. Celle-ci a pour objectif de définir dans le respect de l'indépendance de chacune des parties, les engagements respectifs des 2 parties (Soutenir l'innovation pédagogique et la création artistique, favoriser l'accès pour tous, contribuer à une tarification plus accessible, créer une dynamique pour généraliser l'éducation artistique et musicale, favoriser les rencontres entre amateurs et professionnels...).

La CDC ABC participera financièrement au fonctionnement de l'activité de l'école de musique MBM par une prise en charge à hauteur de 351 € par élève de moins de 25 ans pour la première année du 01/09/2023 au 30/06/2024, de 360 € par élève de moins de 25 ans pour la deuxième année du 01/09/2024 au 30/06/2025, de 369 € par élève de moins de 25 ans pour la troisième année du 01/09/2025 au 30/06/2026. Cette participation financière ne pourra excéder le montant forfaitaire de 7 000 € chaque année de la convention. En 2024, la somme de 2 952 € a été versée à l'association MBM.



De nombreuses animations et concerts ont eu lieu au cours de l'année comme la fête de la musique le 21 juin sous la halle de Lignières, un concert de fin d'année scolaire le 23 juin aux Bains Douches, un atelier musical animé « Bienvenue aux enfants » aux Bains Douches le 5 octobre, une audition de Noël le 15 décembre à l'EHPAD du Châtelet.

## Un soutien financier pour les actions culturelles du territoire...

La vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social des habitants. La communauté de communes Arnon Boischaud Cher soutient les initiatives menées par les associations, dans le cadre de ses compétences. L'objectif est de favoriser et promouvoir l'ensemble du territoire communautaire et de soutenir l'initiative associative représentant un intérêt général. Elle peut donc, à ce titre, accorder des subventions à des associations présentant des projets culturels ou artistiques reconnus d'intérêt général et ayant un intérêt public local communautaire contribuant ainsi à l'animation et au rayonnement du territoire en cohérence avec le projet intercommunal.

À cet effet, un règlement d'aide aux manifestations culturelles et aux projets culturels de territoire auprès des associations a donc été élaboré et validé en conseil communautaire du 09/06/2022. Ce règlement définit les conditions générales d'attributions de subventions de la communauté de communes.

De ce fait et après avis favorable de la commission « culture et communication », le conseil communautaire souhaitant apporter un soutien aux actions culturelles du territoire et encourager les associations subventionnées à adhérer à l'Office de Tourisme de Lignières-en-Berry, a décidé d'octroyer les subventions aux associations suivantes :

- Association LETS'S GO de Levet -----1 000 €
- Association LE COLLECTIF CHATEAU9----- 200 €
- Association LEVET DE RIDEAU----- 2 000 €
- Association LES AMIS DE LA BASILIQUE NOTRE DAME DES ENFANTS ----- 900 €
- Association ETIENNE URSIN BOUZIQUE ----- 250 €
- Société des courses hippiques de Lignières en Berry-----1 500 €  
(Organisation du Grand prix de la CDC ABC 2024)



## COMMUNICATION

L'ensemble des informations relatif à la gestion administrative et aux compétences de la collectivité est mis en ligne et actualisé régulièrement sur le site internet <https://www.comcomabc.fr/>



Ce site permet aux habitants du territoire communautaire de s'informer et de mieux comprendre les actions de la communauté de communes au travers de ses différentes compétences.

C'est également un outil pratique facilitant la vie des citoyens par la mise en ligne de documents téléchargeables.

Vous pouvez également suivre l'actualité de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher sur Facebook

 **facebook** ou <https://www.facebook.com/communautedecomunesarnonboischaudcher/>

Communauté de communes Arnon Boischaud Cher – 2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER  
02 48 60 42 74 – [contact@comcomabc.fr](mailto:contact@comcomabc.fr)